# LE PETIT PROVENÇAL

**Journal Quotidien d'Union Nationale**

**ABONNEMENTS**

| | 3 Mois | 6 Mois | Un An |
|---|---|---|---|
| Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes | 5 fr. | 9 fr. | 17 fr. |
| Autres départements et l'Algérie | 6 fr. | 11 fr. | 20 fr. |
| Étranger (Union postale) | 9 fr. | 17 fr. | 30 fr. |

*Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois*
*Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste*

N° 14.226 — QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — MARDI 18 JANVIER 1916

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

**ANNONCES**

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75 — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr — Chronique Locale : 10 fr.
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale


## L'Effronterie boche

*Nous nous efforcions de souligner il y a quelques jours l'audace et l'impudence dont faisaient preuve les gouvernants austro-hongrois à l'égard de l'Angleterre. Le Cabinet de Vienne, on s'en souvient, avait osé réclamer que le gouvernement britannique prît des mesures spéciales de protection en faveur des sujets autrichiens devant être ramenés des Indes à bord du vapeur* Golconda, *mesures destinées à empêcher le torpillage du bateau auquel allaient être confiées ces précieuses existences... Les pirates-assassins, en effet, ne voulaient pas risquer de noyer par erreur leurs compatriotes retour des Indes, d'autant plus qu'il s'agissait de gens « au-dessus du commun ». Et ils poussaient l'effronterie jusqu'à déclarer qu'ils tiendraient la Grande-Bretagne pour responsable de l'existence des passagers.*

*Mais pour l'effronterie, les Allemands peuvent encore rendre des points aux Austro-Hongrois et ils viennent de le prouver une fois de plus à propos de l'affaire du* Baralong.

*La vertueuse Germania, toujours si soucieuse, comme vous le savez, des questions d'honneur et d'humanité, s'avisa naguère que l'équipage anglais du* Baralong *avait agi avec trop de rigueur à l'encontre d' « héroïques marins allemands ». D'où très vive protestation diplomatique par quoi Berlin exigeait de Londres le châtiment des coupables. Au Foreign Office on crut tout d'abord à une plaisanterie tant il paraissait étrange que le gouvernement allemand osât invoquer des considérations d'humanité et d'honneur en cette guerre où il a pris dès les premiers jours le parti de couvrir et d'encourager chez les siens tous les attentats et tous les crimes. Néanmoins, sir Ed. Grey prit le parti de répondre.*

*Dans sa réponse, aussi ferme que spirituelle, l'éminent secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères écrivait : « Le gouvernement de Sa Majesté note avec une grande satisfaction, quoique avec quelque surprise, la vive sollicitude manifestée aujourd'hui par le gouvernement allemand pour la défense des principes d'une guerre civilisée et son vif désir de voir des châtiments légitimes appliqués à ceux qui les transgressent de propos délibéré. Il est vrai que l'incident qui a tout à coup remis en mémoire du gouvernement allemand l'existence de principes de cette nature est un de ceux dans lesquels les prétendus criminels se trouvent être Anglais et non Allemands. Mais le gouvernement de Sa Majesté ne suppose pas un seul instant qu'on veuille indûment restreindre la partie de l'enquête judiciaire qu'on juge convenable d'instituer. » Et sir Ed. Grey continuait en expliquant que, même si les allégations allemandes étaient exactes, — ce qu'il contestait, — l'accusation portée contre le commandant et l'équipage du* Baralong *était négligeable « en comparaison des crimes qui semblent être commis de propos délibéré, sur terre et sur mer, par les officiers allemands contre les combattants et non-combattants ». Il concluait donc par une proposition précise à l'Allemagne de joindre l'affaire du* Baralong *à « trois incidents navals survenus dans la même période de 48 heures où le* Baralong *coulait le sous-marin et sauvait le* Nyosian *», trois incidents navals qui ont montré à l'œuvre les assassins au service de l'amiral von Tirpitz, et de porter le tout « devant quelque Cour d'enquête impartiale, comme par exemple, devant un tribunal composé d'officiers de la Marine des Etats-Unis ».*

*Sous ces apparences ironiques, la proposition était d'une parfaite loyauté et il ne tenait qu'à l'Allemagne de prendre le ministre anglais au mot. On s'en garda bien à Berlin. Porter toutes ces affaires devant des officiers de la Marine des Etats-Unis, c'eût été livrer au jugement d'un tribunal impartial toute la question des assassinats maritimes allemands. Or, voilà précisément ce que l'Allemagne ne voulait pas. Elle n'accepta donc point de donner suite à la proposition anglaise. Et par l'organe de tous ses journaux, elle s'éleva avec indignation contre cette satanique proposition, où elle feignait de voir une sorte d'outrage à son adresse...*

*Toutes ces protestations indignées viennent d'avoir leur écho au Reichstag. Un grand débat a eu lieu en effet samedi au sujet de l'affaire du* Baralong. *Le rapporteur, comte Westarp, a dit sans rire : « Il est incroyable que la note anglaise reproche au peuple allemand en armes que notre armée ait commis dans de nombreux cas des crimes de la plus haute gravité. » Et il a ajouté, toujours sans rire, que cette note était « un document de l'effronterie anglaise ». Un socialiste, le député Noske, a déclaré avec un sérieux non moins imperturbable que la réponse de sir Ed. Grey constituait « le comble du cynisme ». Il a fait encore cette déclaration, qui peut se passer de commentaires : « Nous repoussons l'accusation de mener la guerre d'une façon criminelle ; nous savons que notre armée et notre flotte ne se laissent pas surpasser par les soldats des armées ennemies en humanité, en civilisation et en culture. En face de l'incroyable provocation anglaise, je me réjouis du fait que l'on peut établir que nos troupes observent les lois du droit des gens et que nos cercles dirigeants sont prêts à sévir contre toute illégalité. » Ces délicieuses paroles ont été saluées, paraît-il, par les marques d'une « vive approbation ». Le contraire nous eût étonné...*

*D'autres orateurs, appartenant aux partis les plus divers, ont fait entendre des paroles analogues, et le sous-secrétaire d'Etat Zimmermann a donné sa conclusion au débat en assurant le Reichstag que le gouvernement était d'accord avec les députés sur cette question et qu'il trouverait « les moyens de punir les coupables d'une manière énergique et impressionnante ». Cette menace gouvernementale annonce sans doute quelque nouveau forfait allemand. Mais comment les Boches s'y prendraient-ils pour aller plus loin dans le crime qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent ?*

*CAMILLE FERDY.*

**Le général Sarrail**

*qui prend le commandement général des troupes franco-anglaises en Macédoine*

## Une Anecdote bien allemande

Le *Vorwaerts* tend à prouver que les soldats allemands désirent la paix. Voilà déjà une thèse singulière. Le journal socialiste conte, à l'appui, cette anecdote :

« Il y a quelques jours, dans un train, une dame ayant dit : « Mon mari est officier et gagne beaucoup d'argent ; il ne voit aucun inconvénient à ce que la guerre dure dix ans », un soldat, indigné, se leva et la gifla. Un témoin félicita le militaire de sa conduite et lui remit 10 marks. »

A qui donner la palme ? A l'officier qui rêve de dix ans de guerre ? à la femme qui en compte les profits ? au soldat qui bat cette femme ? au généreux civil qui encourage ce soldat ?

Lequel est le plus parfait Allemand ?

## Le Théâtre à la Guerre

Dans la tranchée les distractions ne manquent pas : attaques, contre-attaques, torpilles, grenades, terrassements. Mais au cantonnement les heures sont longues, la vie est fade. L'autorité militaire, qui pense à tout, a bien prescrit pour faire passer le temps aux « bonshommes » des heures d'exercice matin et soir, mais il paraît que ça ne leur suffit pas.

Alors qu'est-ce qu'ils veulent ces insatiables ? Aller aux premières ? Les nécessités de la défense nationale s'y opposent. Mais nous n'avons rien à refuser à ceux — toujours les mêmes — qui se font tuer pour nous ; et puis qu'ils ne peuvent pas aller au théâtre, ce sont les théâtres — comme Lagardère — qui iront à eux.

Le *Figaro* a annoncé ces jours derniers que, dans des cantonnements désignés par l'autorité militaire, des représentations théâtrales allaient, sur l'initiative de M. Emile Fabre, être organisées : ce sera le théâtre aux armées, œuvre que protègent le général Joffre et le général Galliéni.

M. Jules Truffier, l'aimable sociétaire de la Comédie-Française, a fait dernièrement, dans une spirituelle conférence, l'histoire du théâtre aux armées.

L'origine en remonte à Alexandre. Ce conquérant a pensé, paraît-il, que ses conquêtes ne sauraient être complètes s'il ne faisait venir de Grèce à Ecbatane, trois mille comédiens.

Et si nous franchissons quelques siècles, nous voyons que le maréchal de Saxe, général en chef des armées françaises en Flandre, a imité le Macédonien. Il a écrit à Favart pour lui confier la direction d'une troupe de comédiens qu'il voulait adjoindre à ses armées... « Je suis persuadé que vous ferez tous vos efforts pour la rendre florissante ; mais ne croyez pas que je la regarde comme un simple objet d'amusement ; *elle entre dans mes vues politiques et dans le plan de mes opérations militaires.*

Dans une note autographe datée d'Egypte, 1798, le général Bonaparte demande, avec des fournitures d'artillerie :

1° Une troupe de comédiens ;
2° Un corps de ballet ;
3° Des marchands de marionnettes, pour le peuple ; « au moins trois ou quatre ».

Bonaparte devenu empereur signait un décret relatif à la Comédie-Française, à Moscou. Il organisait ce jour-là le théâtre à la guerre et préparait pour plus tard la guerre au théâtre.

Il est donc tout naturel que les soldats de 1914, 15, 16... veuillent à leur tour qu'on leur joue la comédie.

M. Emile Fabre a conçu « l'Œuvre du théâtre au front », et avant même qu'aucun Comité fût formé, tous les artistes de Paris sont venus dans son cabinet et lui ont dit : « Nous en sommes. Voilà notre concours — et gratuit, bien entendu. »

On verra bientôt des troupes comme les plus riches directeurs ne pourraient pas en réunir, prendre le train pour une ville du Nord ou de l'Est, puis là, monter dans de grandes autos et rouler vers un cantonnement, puis s'arrêter et jouer dans une salle improvisée. Le public sera composé uniquement d'hommes venant des tranchées.

Ils seront boueux, casqués et ravis. Ils entendront des scènes joyeuses : du Labiche, du Tristan Bernard, beaucoup de Courteline. Un chanteur célèbre ou une très belle cantatrice chantera la *Marseillaise*. Les soldats reprendront en chœur, au refrain. Ce sera très beau.

Et les gens qui aiment le théâtre pourront s'y amuser sans remords, puis que les poilus auront leur théâtre aussi.

## Le bon Fauteuil

Le premier fauteuil auquel l'Académie donnera un nouveau titulaire est celui de Jules Claretie, dont la vacance est la première en date. Elle remonte à 1913.

Ce fauteuil présente une particularité singulièrement encourageante pour la demi-douzaine de candidats qui le convoitent.

Depuis la fondation de l'Académie, c'est-à-dire depuis deux cent quatre-vingt-deux ans, il n'a compté, ce fauteuil privilégié, que neuf possesseurs.

Jules Claretie, qui l'occupa pendant un peu plus d'un quart de siècle, fut pourtant l'un de ceux qui y siégèrent le moins longtemps ! La moyenne de longévité de ses titulaires est, en effet, de trente et un ans.

Les huit précédesseurs de Jules Claretie, en ce fauteuil, furent : Hubert de Montmor, l'abbé de Lavau, Caumartin, Moncrif, Roquelaure, Cuvier, Dupin et Cuvillier-Fleury.

Quel sera son successeur, le dixième gagnant ?

## LA VIE CHÈRE

### Les Légumes secs

Dans un article paru le 25 décembre 1915, nous disions : « Des personnes dignes de foi nous ont affirmé que les pois ronds ou cassés étaient livrés aux négociants, suivant la provenance de ces produits, aux prix de 65 à 75 francs les cent kilos. Les lentilles, d'après leur qualité, de 75 à 85 francs. »

Le Syndicat des négociants en denrées coloniales de Marseille, dans une lettre qu'il nous adresse personnellement, réfute l'exactitude de ces chiffres. Les pois *verts* cassés ou ronds seraient achetés, par les membres de cette association, 132 francs pour être revendus 160 francs aux consommateurs.

La campagne, faite dans ce journal, contre la cherté de la vie, visant surtout l'intérêt de la Défense Nationale intimement lié à celui des ménages ouvriers ainsi qu'agricoles, ne vivant que d'un maigre salaire, qui se réduit chaque jour par une augmentation du prix des vivres, démontre avec quelle sincérité elle a été entreprise. Elle sera poursuivie avec le même loyalisme.

Il ne nous en coûte nullement de déclarer que le Syndicat des négociants en denrées coloniales est dans le vrai pour les prix des pois *verts* ronds ou cassés, ainsi que des lentilles *vertes*. C'est une question de *couleur* qui n'a jamais été discutée dans l'article visé.

Désireux d'étendre nos renseignements primitifs, nous avons écrit en effet à la mairie d'Aix, qui a créé une épicerie municipale. Elle nous a répondu « que les pois ronds ou cassés jaunes sont *livrés* aux prix de 65 à 75 francs les cent kilos ; les lentilles aux prix de 75 à 85 francs, suivant leur qualité. » C'est ce que nous avions affirmé, sans faire encore allusion à la couleur de ces denrées. Quant aux pois verts ainsi qu'aux lentilles vertes, la mairie d'Aix nous dit que les prix énoncés par le Syndicat des denrées coloniales sont exacts. Voilà donc tout remis au point.

Examinons maintenant la situation dans ses détails. Les gros fournisseurs achètent les pois verts aux prix de 132 fr. les cent kilos. Les lentilles vertes également. Reste un écart de 28 francs, puisque ces produits sont revendus 160 fr. aux consommateurs. Le Syndicat l'explique ainsi : « Cette différence sert à payer le camionnage aux entrepôts, celui des entrepositaires aux épiciers qui, vu le prix élevé ne prennent que de minimes quantités (10 kilos environ) ; la tare du sac, les patentes, loyer, personnel, courtage et commission, encaissement et autres frais généraux et même un très maigre bénéfice pour l'épicier et son fournisseur. »

Il y a là toute une nomenclature, qui rend très compréhensible la surélévation des prix des denrées comme d'autres aliments, car les frais de courtage, de commission, pour ne retenir que ceux-là, se retrouvent dans toutes les transactions commerciales effectuées ici. On conçoit très bien que la ville d'Aix puisse vendre à la population aixoise, à des prix bien inférieurs, soit les pois ronds ou cassés, soit les lentilles de couleur verte — couleur de l'espérance non pour les consommateurs— n'est-ce pas ?

Les frais de courtage, de commission, d'encaissement ainsi que d'autres sont inconnus de la prévoyante édilité qui n'a pas craint de prendre courageusement des initiatives fécondes en heureux résultats. Elles auraient dû être imitées par les communes populeuses, par celle de Marseille surtout, où le coût de l'existence prend des proportions inouïes. Tout le reste est à l'avenant, la cherté excessive des vivres servant d'excuse pour augmenter les prix de toutes les marchandises. C'est la course à l'augmentation à jet continu.

Avant que les prix de 132 fr. les cent kilos fussent demandés, pour les pois verts ainsi que pour les lentilles vertes, il existait des stocks considérables de ces légumes secs. Or, il y a longtemps que les prix de vente au détail sont établis sur la base de trente à trente-six sous, parfois au-dessus dans certains magasins, aucune règle n'existant sous ce rapport. Chacun agit à sa guise.

Qui donc a profité de cette situation ? Ce ne sont pas les consommateurs. Pourtant l'Intendance a pu passer des marchés, alors, au-dessous de 50 francs les cent kilos ; y aurait-il encore une question de couleur ? Les récoltes n'ont pas été aussi mauvaises qu'on le prétend. Les pois frais, en 1915, se sont vendus, sur les divers marchés de la région, de trente à quarante centimes le kilo. Ces prix ne faisaient nullement prévoir ceux d'aujourd'hui pour cette denrée dont le séchage n'exige pas un grand travail.

La preuve que des approvisionnements considérables se trouvaient un peu partout, c'est que certains épiciers livrent actuellement au prix de trente sous le kilo les pois verts. Ils seraient donc en perte, puisqu'ils devraient les revendre 160 francs les 100 kilos. Cela démontre, une fois de plus, l'impérieuse nécessité d'une réglementation pour tous les produits alimentaires.

Cela démontre également combien les municipalités qui n'ont pas attendu les hausses excessives, pour assurer l'alimentation de leurs administrés au plus bas taux possible, ont eu de sagesse. Par ce temps de guerre effroyable, chacun, lorsqu'il détient une parcelle de pouvoir, doit contribuer à l'amélioration du sort de la masse innombrable des déshérités de la fortune.

Honneur donc à ces municipalités ! Elles ne sont pas légion, malheureusement. Elles n'en ont que plus de mérite. Dans ces communes, le prix de la vie est abaissé de 25 %. Que n'en est-il de même partout ? La France n'en serait que plus forte. N'est-ce point là le but qu'il convient d'atteindre ?

*PIERRE ROUX.*

*534e JOUR DE GUERRE*

## Communiqué officiel

*Paris, 17 Janvier.*

*Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :*

Rien à signaler au cours de la nuit, sauf entre Somme et Avre, où notre artillerie a été assez active.

## Le moral de l'ennemi

On écrit du front au *Temps* :

Nous complétons les citations du carnet de route du lieutenant allemand X..., dont nous avons déjà publié des extraits. Les passages qu'on va lire permettent de se faire une idée de l'état moral actuel de certains au moins de nos adversaires.

25 août 1915. — Nous nous rendons sur la ligne par un soleil radieux. La position où nous sommes est très calme. Le lieutenant S..., grotesque et très peureux. On parle beaucoup de points d'appui. Je vais au point d'appui. Je vais au point d'appui 8. Idiots, ces points d'appui. Si on les attaque sérieusement ils sont perdus. S... ne sort pas de l'abri. Les rumeurs d'offensive française le rendent infiniment triste.

...Au point d'appui 8, j'apprends que je suis versé à la 9e compagnie. Mauvaise impression ! Creuser, remuer la terre. Est-on lieutenant avec 310 marks de solde pour surveiller des terrassements ? Tout ça est bien triste.

...J'ai été au point d'appui 7. Grosses pertes. Tir meurtrier. J'ai été blessé très légèrement. Veine énorme. On m'a ôté un petit éclat. Je me suis surpris à penser à la bonne blessure. J'en ai assez de faire le terrassier et je crains d'être fauché un jour sans rien faire.

Plus loin ces considérations sur les origines de la guerre et son but :

Il aurait fallu qu'une guerre fût impossible entre nous, la France et l'Angleterre. D'ailleurs, pourquoi la guerre ? Supposons qu'un pays comme la Russie nous menace, nous Allemagne, le pays qui certainement disposait des voies d'évolution humaine les plus nombreuses, supposons que ces possibilités d'évolution se trouvent menacées ; bon, alors, la guerre, puisqu'il n'y a pas d'autre moyen.

Qu'on pense un peu au cavalier allemand qui a fait boire son cheval dans les fleuves de France, de Belgique, puis dans la Vistule. Je le vois s'appuyer sur son cheval, lui passer la main sur la croupe et il songe : Où cette guerre nous conduira-t-elle encore ? Faudra-t-il aller voir le soleil de l'Egypte ? Où pousserons-nous nos chevaux ? Où serai-je enterré ? En Angleterre, en Egypte ou en Italie ? Quand viendra la mort, si elle vient ?

Curieuse, cette existence : *Media in vita, in morte sumus.*

Quelques lignes encore qui caractérisent assez bien la lassitude du soldat allemand :

13 octobre. — D'un blessé, étendu dans un trou d'obus, au camarade qui le panse : « Enterre-moi tout de suite, va, tu vois bien que j'ai mon compte. »

Remarque d'un des chasseurs qui nous ont relevés :

« Maintenant, recommençons à creuser notre propre tombe ! »

Notre commandant nous a dit ce matin : « La guerre étant ce qu'elle est, ici, nul ne peut espérer s'en tirer la vie sauve. »

Deux lignes enfin sur la conduite des soldats allemands :

Les Bavarois se sont conduits en Alsace-Lorraine tout à fait en sauvages. Assez d'habitants peuvent en témoigner.

*IL Y A UN AN*

## Lundi 18 Janvier

*Tempête de neige en Belgique et dans les Vosges. Bombardement de Soissons et de Saint-Paul. Combats d'artillerie dans l'Aisne et en Champagne. Nouvelle avance française dans le bois Le Prêtre. Canonnades en Haute-Alsace, dans le Ban-de-Sapt et autour de Thann.*

*Front oriental : en Bukovine, occupation du col de Kiribaha par les Russes ; au Caucase, ils occupent Suidrovati et chassent les Turcs au delà du Tchorok.*

*Sur la mer Noire, les Russes coulent un transport (le* Meorges*) et plusieurs voiliers turcs chargés d'approvisionnements pour l'Asie Mineure.*

*Dans les Dardanelles, le sous-marin français* Saphir *est coulé ; une partie de son équipage est recueilli par les Turcs.*

# LA GUERRE

## Le Blocus de l'Allemagne

### Le général Sarrail est nommé commandant suprême des armées alliées dans les Balkans

Londres, 17 Janvier.

On mande de Salonique au *Daily Telegraph* que la dépêche que le roi George a envoyé au roi Pierre de Serbie à l'occasion du Nouvel An se terminait ainsi : « Je suis pleinement convaincu que les Alliés, avec l'héroïque armée serbe, sont en position de reconquérir complètement l'indépendance pour votre peuple et d'assurer la victoire finale de nos armées. »

SUR NOTRE FRONT

## Dans les Flandres

### Communiqué officiel anglais

Londres, 17 Janvier.

Le général Haig fait le communiqué officiel suivant :

**La journée a été généralement tranquille. L'ennemi a tiré quelques obus autour de Givenchy et d'Ypres.**

**Le feu de notre artillerie, contre une forte pointe allemande au nord d'Ypres, a donné des résultats satisfaisants.**

## Le Blocus de l'Allemagne

### Il faut le rendre plus effectif

New-York, 17 Janvier.

Des télégrammes de Londres aux journaux annoncent que la Grande-Bretagne remplacera sous peu les ordres réglant actuellement le commerce entre les neutres et l'Allemagne par une déclaration de blocus régulier.

Le département d'Etat n'a encore reçu aucune notification officielle à cet effet, mais les autorités sont d'avis qu'une telle action fera disparaître de nombreux facteurs pouvant amener des désaccords, ainsi que des discussions au sujet du point de droit anglais tendant à empêcher tous les vivres de parvenir dans les ports allemands ; elle mettra probablement fin aussi à la question de la destination finale en ce qui concerne les vivres destinés à l'Allemagne et passant à travers les pays neutres.

### L'action des Alliés

Londres, 17 Janvier.

Le *Daily Télégraph* dit que le moment est arrivé où toute la question du blocus de l'Allemagne devra être examinée à nouveau par le Cabinet. Le gouvernement britannique n'a pas, en effet, fait comprendre clairement que, quoique nous exercions une influence prédominante sur mer, le blocus est un acte accompli solidairement par les Alliés. On a trop entendu parler d'ordres du Conseil britannique. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une déclaration commune à tous les Alliés, spécifiant que les mesures prises sur mer contre l'Allemagne ont l'appui du sentiment et de la ferme volonté de tous les pays de l'Entente.

### Au Parlement anglais

Londres, 17 Janvier.

La politique de blocus sera de nouveau discutée dans les deux Chambres du Parlement au cours des débats de cette semaine. Le nombre augmente de jour en jour des membres de la Chambre des Communes qui sont d'avis que l'Amirauté devrait être chargée entièrement du blocus aux lieu et place du Foreign Office.

Sir Henry Dalziel, un des vice-présidents du Comité nouvellement formé par le parti libéral pour la continuation vigoureuse de la guerre, a l'intention de presser le gouvernement d'agir. Fortement appuyé par quelques-uns de ses collègues, il n'a cessé d'appeler l'attention du premier ministre depuis plus d'un an sur les parties faibles du blocus, et il résolu à obtenir satisfaction avant la prorogation prochaine du Parlement.

A la Chambre des Lords, lord Portsmouth prendra, à partie le gouvernement sur la même question.

### L'attitude des Etats-Unis

*Londres, 17 Janvier.*

*On mande de New-York au* Daily Telegraph :

Les journaux commentent dans leurs articles de fond, avec une certaine amertume, le fait que le président Wilson, qui ne fit aucune remontrance au sujet de la violation de la Belgique, a consenti, pour une vulgaire question d'intérêt commercial, à formuler auprès de la Grande-Bretagne une protestation énergique.

L'Allemagne désire brouiller les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, dit un journal, et elle est sur le point de réussir. Elle veut faire de nous son instrument et elle y parviendra, parce qu'il lui est possible de profiter de la situation politique intérieure des Etats-Unis, ainsi que des nécessités politiques où se trouve le président Wilson.

De son côté, la *New-York Tribune* dit :

« La politique extérieure du président Wilson a amené les Etats-Unis à la plus grave crise qu'ils aient vue depuis la guerre civile. Nous sommes sur le point d'entrer dans la guerre mondiale par la voie des notes, bien entendu en qualité d'agent et d'instrument des Allemands .A cause de quelques dollars, nous allons demander à la Grande-Bretagne de modifier son blocus pour le grand avantage particulier du pays qui a assassiné sans excuse ni pitié nos femmes et nos enfants.

## Le Prix du Sucre

### La décision de M. Clémentel

Paris, 17 Janvier.

La décision de M. Clémentel, ministre du Commerce, de limiter le prix de vente du sucre à la consommation, à 75 fr. les 100 kilos, et la suppression de la cote officielle de la Bourse de Commerce de Paris, qui en a été la conséquence, a provoqué une grosse émotion au sein de la Chambre syndicale des fabricants de sucre de France.

La Chambre syndicale vient de se réunir et a adopté à l'unanimité de ses membres présents les vœux suivants :

1° La Chambre syndicale voit dans la suppression de la cote un premier empêchement à la signature des contrats de la fabrique avec la culture ;

2° Elle estime qu'aucun contrat n'est possible si entière faculté n'est pas laissée à la fabrique d'introduire dans ses conventions une clause d'abaissement du prix de la betterave correspondant à la baisse éventuelle du sucre ;

3° Elle estime que la stabilisation du sucre à 75 francs ne peut être envisagée comme une certitude pour le fabricant, que si l'Etat, déjà acquéreur du sucre à l'étranger, tant pour l'armée que pour l'approvisionnement civil, se déclare dès maintenant acheteur ferme, à ce prix, de tous les sucres à produire en France pendant la prochaine campagne.

L'Etat prenant, d'autre part, à sa charge de distribuer ce sucre, soit à la consommation directe, soit à la raffinerie, la Chambre syndicale déclare que, si toute garantie n'est pas donnée sur ce point à ses commettants, il est à prévoir qu'un trop grand nombre d'entre eux se verront dans la dure nécessité de renoncer à la fabrication (1916-17) et de priver ainsi de leurs moyens d'existence le personnel nombreux, hommes, femmes et enfants, attachés aux sucreries, soit à titre permanent, soit à titre temporaire.

## LA GUERRE EN ORIENT

## Dans les Balkans

### Sur le front franco-anglais

#### Le général Sarrail généralissime des troupes alliées en Macédoine

Paris, 17 Janvier.

L'envoyé spécial de l'*Echo de Paris* télégraphie de Salonique :

*Les troupes franco-anglaises en Macédoine seront placées sous les ordres du général Sarrail.*

#### Les Alliés attendent avec calme et confiance

*Londres, 17 Janvier.*

*Le correspondant du* Times *à Salonique télégraphie :*

Quelle que soit la décision de l'état-major allemand sur l'opportunité qu'il peut y avoir à prendre immédiatement l'offensive, les Alliés attendront avec calme et confiance. Les lignes défensives autour de Salonique sont probablement aussi fortes que n'importe quelle autre ligne en France ou dans les Flandres. Le moral des troupes ne saurait être meilleur.

#### La mission de M. Boussenot

*Paris, 17 Janvier.*

*Le* Petit Parisien *publie les impressions rapportées par M. Boussenot, député de la Réunion, qui fut, avec deux de ses collègues, envoyé par la Commission de l'armée, en mission à Salonique.*

*M. Boussenot a déclaré :*

Il ne faut pas se dissimuler aujourd'hui qu'il est heureux que l'adversaire, dans l'offensive qu'il développa quand nous fûmes décrochés de nos positions, se soit arrêté à la frontière grecque qu'il n'osa pas franchir.

Si expérimentés qu'aient été nos généraux, si valeureux que se soient montrés nos soldats, notre armée se fût certainement trouvée en fâcheuse posture, avec les seuls effectifs et le seul matériel de grosse artillerie dont nous disposions.

A l'heure présente, les choses ont changé, et si devant les Commission de la Marine, des Affaires Etrangères et de l'Armée, réunies, le 14 janvier, en séance plénière, j'ai brossé un tableau qu'aucun de ceux de mes collègues bien renseignés n'a jugé trop sombre, de la situation de notre corps expéditionnaire d'Orient, c'est que ce tableau s'appliquait non point à ce que sera, dans des délais extrêmement courts, l'armée Sarrail, mais à ce qu'elle était avant le 1er janvier.

Aujourd'hui, après les explications et déclarations fournies par le président du Conseil, le jour même où se réunirent les trois grandes Commissions parlementaires, je crois pouvoir dire au pays qu'il ne saurait désormais nourrir d'appréhensions à l'endroit de la puissance défensive de notre armée d'Orient.

#### Un avion allemand abattu par les Anglais à Salonique

*Salonique, 17 Janvier.*

*Les canons anglais ont abattu un aéroplane allemand qui, dans l'après-midi, survolait les lignes alliées.*

*L'appareil, en tombant dans la zone occupée, prit feu et fut détruit.*

*Les deux aviateurs qui le montaient ont été tués.*

#### Les forces des ennemis

Salonique, 17 Janvier.

On sait aujourd'hui d'une façon précise, et cela de source autorisée, qu'à la date du 1er janvier, deux divisions allemandes déjà signalées étaient toujours sur le Danube. A la même date, on reconnut que la 27e et la 105e divisions allemandes à Vélès, la 101e, la 103e, à Monastir avec une brigade hongroise, la 29e brigae allemande était à Stroumitza, la 27e à Sofia et de forts éléments appartenant à la 77e division allemande et une division turque à Xanthi et Philippopoli.

A Uskub, où les Bulgares ont établi un aérodrome, on signale un bataillon de pontonniers, deux escadrilles d'aviation et deux bataillons formant deux mille hommes au total et de l'artillerie lourde de campagne ; enfin aux cinq divisions bulgares déjà signalées, il faut ajouter cinq grosses bandes de comitadjis de mille à douze cents hommes chacune fortement organisées. On peut donc inférer que nos ennemis sont devant nous au nombre d'environ deux cent cinquante mille.

Les Anglais, depuis trois jours, ont débarqué, tant à Salonique qu'en Chalcidique, de

sérieux renforts. Nous avons reçu également une quantité de matériel dont des auto-canons et des mitrailleuses blindées.

### Les avions alliés jettent des bombes sur les Bulgares

Salonique, 17 Janvier.

Des aéroplanes français ont lancé des bombes sur les lignes bulgares, dont douze sur le village de Bodoanci, où le quartier général du commandant d'une division a été incendié.

### La Grèce retirerait ses troupes des régions occupées par les Alliés

Lausanne, 17 Janvier.

Suivant le *Reichspost*, de Vienne, le gouvernement grec aurait décidé de retirer les troupes helléniques des régions occupées par les troupes franco-anglaises, le jour même de l'ouverture de la Chambre.

## Les Alliés à Corfou

### L'arrivée des troupes françaises

Paris, 17 Janvier.

Le débarquement dans l'île de Corfou des troupes françaises chargées de préparer l'arrivée des contingents serbes a été annoncé brièvement par les journaux.

Cette petite opération, conduite avec ordre et rapidité, fait le plus grand honneur à ceux qui l'ont exécutée et mérite d'être relatée avec quelques détails.

Le 11 janvier, à 1 heure du matin, le consul français prévenait les autorités grecques de l'île qui se contentaient d'élever une protestation verbale, et de pure forme. Comme on le sait, il ne s'agissait nullement d'une occupation même temporaire, mais simplement d'une utilisation.

A 2 heures, notre escadre arrive. Le consul de France l'attendait sur le quai, avec des guides et des automobiles.

Le débarquement des troupes commence. Une heure après, le premier détachement débarque, occupe aussitôt le bâtiment du télégraphe.

En même temps, on procède à l'arrestation de deux agents autrichiens signalés par notre consul et dont l'un présidait à l'organisation de l'espionnage allemand.

Pendant ce temps, on a achevé de débarquer les chevaux et le matériel. L'opération est complètement terminée à 11 heures du matin.

Nos croiseurs cuirassés, sous la protection desquels s'est effectué le débarquement, appareillent immédiatement pour le départ.

Le soir du 11, les soldats français étaient installés dans les casernes des nouveaux forts. La population de Corfou, pleinement rassurée sur nos intentions, leur a fait un accueil sympathique.

L'annonce de l'arrivée prochaine d'un convoi de blé a fait apprécier encore davantage la présence des troupes françaises.

Les héroïques régiments du roi Pierre pourront bientôt se reformer à Corfou.

Dans quelques jours, tout sera prêt pour les y recevoir.

### Les arrestations de suspects

Athènes, 17 Janvier.

**On mande de Corfou que les Français, outre le consul d'Autriche, ont arrêté l'agent de la Compagnie de navigation du Lloyd autrichien.**

**L'un et l'autre ont été envoyés à Malte.**

### Des troupes serbes dans l'île Ptychia

Athènes, 17 Janvier.

Le préfet de Corfou rapporte qu'à l'arrivée aujourd'hui des troupes serbes venant de l'Albanie, les autorités de Corfou, en accord avec les commandants alliés, ont décidé d'envoyer ces troupes dans l'île Ptychia en face de Corfou.

Le prince héritier de Serbie, avec les officiers d'état-major est arrivé aussi à Corfou venant de Scutari.

## Dans l'Adriatique

### Le croiseur autrichien coulé par le submersible « Foucault »

Paris, 17 Janvier.

M. Marcel Hutin écrit dans l'*Echo de Paris* :

Les Autrichiens n'ont pas encore avoué avoir perdu le croiseur-estafette torpillé jeudi soir par notre submersible *Foucault*, au large de Cattaro. D'après des renseignements parvenus à Rome, le submersible a envoyé plusieurs torpilles au croiseur qui serait le *Novara* lui-même. Les torpilles ont été lancées à distance très rapprochée du bâtiment ennemi par mer très mauvaise et le croiseur n'aurait pas tardé à couler.

## En Grèce

### Le ministre de Bulgarie chez le roi de Grèce

*Paris, 17 Janvier.*

*Le correspondant particulier de l'*Echo de Paris *télégraphie de Zurich le 16 janvier :*

Une dépêche d'Athènes au journal hongrois *Vilag*, dit que le roi Constantin a accordé une longue audience au ministre de Bulgarie et qu'on attache une grande importance à cet entretien. M. Skouloudis seul y assistait.

### Le discours du Trône

*Paris, 17 Janvier.*

*Le correspondant particulier de* l'Echo de Paris *télégraphie de Zurich :*

D'après le journal hongrois *Vilaz*, M. Skouloudis a soumis au roi qui est alité le discours du Trône.

Le roi désire y apporter quelques remaniements ; c'est le prince héritier André qui en donnera lecture à la Chambre.

### Le roi de Serbie à Aïdipso

Athènes, 17 Janvier.

Le roi Pierre est arrivé à Aïdipso, hier soir, à bord d'un torpilleur français.

Athènes, 17 Janvier.

Le ministère de l'Intérieur a envoyé à Aïdipso un détachement de 25 gendarmes, sous les ordres d'un lieutenant. Ce détachement servira de garde d'honneur au roi Pierre pendant son séjour.

### Les relations avec l'Italie

Rome, 17 Janvier.

Interviewé par la *Tribuna*, le ministre de Grèce, M. Coromilas, a déclaré que les relations entre l'Italie et la Grèce sont excellentes.

Il a démenti le bruit répandu, il y a quelque temps, que la Grèce ait demandé des explications au sujet de l'expédition italienne en Albanie. M. Coromilas a ajouté que la Grèce favorise la Quadruple-Entente de toute manière et les doutes qui ont été élevés au sujet du maintien de la neutralité de la Grèce sont dénuées de tout fondement.

M. Coromilas a exprimé son admiration pour l'action de l'Italie dans la guerre actuelle.

## En Bulgarie

### L'arrestation des sujets japonais

Bucarest, 17 Janvier.

Des informations de source privée reçues de Sofia fournissent des détails sur la manière dont sont traités les sujets japonais qui ont été arrêtés en Bulgarie, au commencement de décembre dernier.

Une cinquantaine d'entre eux, qui se trouvaient à cette époque à Dédéagatch et à Porto-Lagos, où ils s'étaient rendus pour affaires, ont été conduits à Sofia où ils sont demeurés en prison pendant une quinzaine de jours.

Les autorités, après avoir manifesté l'intention de les traduire devant une cour martiale sous l'accusation d'espionnage, se sont contentées de les interner dans les maisons centrales de Sofia, où ils subissent le régime des condamnés de droit commun et sont astreints à un travail manuel fatigant.

### La révolte du 18e régiment bulgare

*Londres, 17 Janvier.*

*On télégraphie d'Athènes au* Daily News :

Au sujet de la révolte du 18e régiment bulgare, on apprend que des officiers ont été enchaînés et que les soldats ont réclamé leur mise en liberté. L'autorité militaire a tenté d'arrêter les mutinés qui se sont dispersés dans toutes les directions. Plusieurs officiers rendus responsables du relâchement de la discipline dans leur régiment ont été exécutés.

## En Albanie

### L'intervention de l'Italie

*Paris, 17 Janvier.*

*Le correspondant particulier de l'*Echo de Paris *télégraphie de Rome :*

J'apprends de bonne source que le gouvernement italien n'a été aucunement surpris par les douloureux événements qui se passent présentement dans le Monténégro ; la situation militaire du Monténégro et de l'Albanie depuis longtemps avait été étudiée sous toutes ses faces, et l'on a estimé ici plus opportun de destiner à l'Albanie les contingents qui, après l'écrasement de la Serbie, n'auraient pu servir efficacement la cause monténégrine.

En défendant l'Albanie par des forces suffisantes (je puis affirmer que l'Albanie ne court précisément aucun danger), l'Italie sauve, non seulement ses positions dans cette région, mais elle sauvegarde indirectement l'avenir du Monténégro.

### La loyauté d'Essad pacha

Rome, 17 Janvier.

L'Italie croit pouvoir compter sur la loyauté d'Essad pacha en Albanie, lequel dispose de 15 à 20.000 hommes ; mais on ignore ce que sont devenus Bid-Doda et les autres chefs malissores considérés comme des mercenaires au service de l'Autriche.

## En Egypte

### Les forces turques

*Paris, 17 Janvier.*

*Le* Petit Journal *reçoit d'Athènes :*

J'apprends de source diplomatique que Djemal pacha qui se rendit dernièrement à Constantinople pour régler toutes les questions politiques et stratégiques relatives à la campagne d'Egypte, est reparti depuis 10 jours pour la Syrie. Djemal pacha refusa d'admettre des officiers allemands dans l'état-major de son armée, sauf un général allemand, dont le nom est inconnu, et qui fut désigné par Enver pacha comme conseiller sans commandement. La totalité des forces turques destinées à la campagne d'Egypte est évaluée à trois cent mille hommes. Avant son départ de Constantinople, Djemal pacha fut promu général de division.

### Les trains allemands

La Haye, 17 Janvier.

A Cologne sont passés des trains portant l'inscription : « Par-dessus la Serbie, via Stamboul, pour l'Egypte ».

## En Mésopotamie

### Les Anglais poursuivent l'ennemi

Londres, 17 Janvier.

Le *Daily Mail* donne les détails suivants sur le combat qu'a livré, le 13 janvier, le général Aylmer sur le Tigre, en Mésopotamie :

Dans la soirée du 13 au 14, l'ennemi avait commencé à se retirer ; il est poursuivi au Nord et à l'Est ; le général Aylmer avance avec des renforts vers Kout-el-Amara, à 160 kilomètres du golfe Persique, où le général Townschend se réfugia après la bataille de Ctésiphon, alors qu'il n'était éloigné de Bagdad que de 56 kilomètres. Selon des informations ultérieures, l'ennemi aurait accompli un raid en se retirant sur Orah.

Notre correspondant d'Athènes télégraphie que pour le moment l'action militaire allemande se concentre contre les troupes anglaises de Mésopotamie, où les forces de renfort allant retrouver le général Townschend à Kout-el-Amara auront des forces ennemies importantes à percer.

## En Turquie

### La représentation diplomatique de la Grèce

Genève, 17 Janvier.

Le nouveau ministre de Grèce, M. Gallerghis, est arrivé à Constantinople. La représentation diplomatique de la Grèce auprès du gouvernement ottoman, qui avait été provisoirement confiée à un chargé d'affaires, est de nouveau normale.

## La Santé de Guillaume II

### Le Kaiser est complètement rétabli

Amsterdam, 17 Janvier.

Suivant une dépêche de Berlin, le kaiser est complètement rétabli de sa légère indisposition.

Lorsqu'il s'est rendu, hier, chez le chancelier impérial, il a été accueilli par les acclamations de la foule. Il est demeuré plusieurs heures chez M. de Bethmann-Hollweg, avec qui il a eu, après le déjeuner, un long entretien.

### Le kaiser serait reparti pour le front

Genève, 17 Janvier.

On confirme officiellement de Berlin que l'empereur, complètement rétabli, est parti hier après-midi pour le théâtre de la guerre.

## En Autriche

### Le train des Balkans

Genève, 17 Janvier.

Le premier train des Balkans est arrivé à Budapest à minuit. Une foule nombreuse a acclamé l'arrivée du convoi.

## Les Etats-Unis et la Guerre

### Les menées austro-allemandes

### Les papiers de von Papen

Londres, 17 Janvier.

Le *Times* écrit :

« La publication des papiers de von Papen sera bientôt suivie par la publication officielle d'autres documents du même genre. Ces documents qui ont une valeur considérable, illustreront une fois de plus l'action diplomatique de l'Allemagne en pays neutres. Ils sont encore plus instructifs que les documents qui furent saisis sur le capitaine Archibald en automne dernier. »

### Les envois de cuivre en Allemagne

New-York, 17 Janvier.

Le *New-York Times* écrit que les banquiers dont la clientèle est allemande, croient généralement que d'importantes quantités de cuivre partent d'Amérique à destination de l'Allemagne. Le mode d'expédition pour exporter ce métal n'est pas connu, mais, d'après les bruits qui circulent, des navires ayant obtenu des douanes des permis pour se rendre dans les ports russes, apparaissent soudainement dans les ports des pays neutres du nord de l'Europe d'où les cargaisons sont transférées pour être livrées dans des ports allemands de la Belgique.

### LES SOUS-MARINS ENNEMIS EN MEDITERRANEE

## Des Croiseurs japonais vont protéger la Navigation

### Ils sont partis pour le canal de Suez

Tokio, 17 Janvier.

**Le « Jiji Shimpo » annonce qu'une escadre de bateaux de guerre japonais a reçu des ordres pour se diriger vers le canal de Suez, soit pour protéger la navigation japonaise dans la Méditerranée, soit pour coopérer à la défense éventuelle du canal.**

**On croit que les croiseurs « Kasuga », « Tokiwa » et « Chitose » ont été désignés à cet effet. Tous trois sont des croiseurs armés.**

**Le « Tokiwa » et le « Chitose » sont partis, il y a quelques jours, vers le Sud avec des ordres cachetés.**

## L'Action russe

### La concentration des Russes en Bessarabie

Paris, 17 Janvier.

Un de nos confrères reproduit une dépêche de Czernovitz au *Berliner Tageblatt*, annonçant que depuis samedi matin on entend une vive canonnade. Trois combats d'avions eurent lieu au-dessus du front de combat ; un monoplan russe atterrit sur le territoire roumain. Plusieurs journaux roumains annoncent de très fortes concentrations destinées à continuer l'offensive en Bessarabie.

### La retraite austro-allemande sur la rive droite de la Strypa

Pétrograde, 17 Janvier.

Selon des renseignements complémentaires, la retraite de l'ennemi sur la rive droite de la Strypa fut des plus pénibles ; les Austro-Allemands ne s'attendaient pas à notre poussée si énergique. Le passage de la rivière par une division prit presque une journée et la division perdit la moitié de ses effectifs en tués, blessés noyés et prisonniers.

### Un emprunt russe à New-York

*Londres, 17 Janvier.*

*On mande de New-York au* Daily Telegraph :

On apprend de bonne source qu'un puissant syndicat américain, ayant à sa tête un trust de garantie de New-York, négocie avec les six plus grandes banques de Russie le placement d'un emprunt de cent millions de dollars aux Etats-Unis. Cet emprunt est gagé au moyen d'une somme égale que négocie depuis longtemps une banque de New-York.

## L'Italie en Guerre

### Une crise ministérielle ne paraît pas probable en Italie

Rome, 17 Janvier.

La violente attaque dirigée hier soir contre le gouvernement de M. Salandra, par l'organe des socialistes réformistes, avait fait craindre que ce parti, dont les représentants au Parlement avaient soutenu jusqu'ici la politique du ministère, adopterait une attitude hostile vis-à-vis de ce dernier dans l'état de nervosité où se trouve l'opinion, à la suite des événements de Monténégro. C'eût été là un incident regrettable.

Il semble qu'une crise même partielle, soit pour le moment évitée.

### Un discours de M. Barzilaï à Padoue

Padoue, 17 Janvier.

Le ministre Barzilaï, parlant à une réunion de la municipalité, a fait des allusions à la situation internationale.

Nos ennemis, a-t-il dit, trouvent leur salut dans l'obéissance silencieuse et servile imposée à tous par la domination d'un seul. Nous devons, nous, atteindre la victoire à travers les incertitudes, les transitions et les divergences de vue inhérente à une ligue de peuples libres. Nous, sans nous écarter des lignes du programme commun de restauration et de libération européennes ,nous pouvons nous accorder une « parenthèse » de polémiques profitables dans ces polémiques.

On ne doit pas oublier que de malheureux épisodes capables de compliquer et de prolonger, mais non de terminer le conflit à notre détriment, de ces épisodes, dis-je, l'histoire pourra attribuer une part de douloureuse responsabilité à ceux qui en sont les victimes les plus directes. Il ne faut pas oublier que le manque de préparation à la guerre des Etats directement ou indirectement attaqués vis-à-vis de la préparation de ceux qui avaient prémédité et imposé la guerre, devaient rendre bien difficile l'organisation de la concordance des plans politiques faits en même temps que la préparation de moyens de poursuivre la guerre.

Et puisque l'on remplace la thèse insoutenable de la responsabilité de l'Italie dans l'invasion du Monténégro, conséquence dernière et nécessaire de la politique balkanique de l'Entente par une autre affirmation de co-responsabilité dans les événements de mai et de juin, qu'il soit permis de faire remarquer qu'un pays sans frontière commençant aux Dolomites avait par-dessus tout un devoir suprême à accomplir pour la sauvegarde même de la tâche qu'il allait accomplir de concert avec les Alliés, c'est-à-dire se garantir par tous les moyens du danger de l'invasion.

Si ce but a été atteint et solidement garanti ,nous ne devons pas regretter le temps et les sacrifices qu'il a pu coûter ni les diversions qu'il a empêchées; mais si toutes ces considérations ont pu avoir cours jusqu'à aujourd'hui, dorénavant cet ordre de motifs ne profiterait à aucun des Etats alliés pour justifier les insuccès et les faute que des nations si grandes par l'enthousiasme et par les sacrifices ne pardonneraient pas à leurs gouvernements.

## Sur Mer

### Un vapeur espagnol coulé

Londres, 17 Janvier.

Le Lloyd annonce que le vapeur espagnol *Belgica* a coulé. 23 hommes de l'équipage ont été sauvés.

## L'espionnage en Suisse

### L'AFFAIRE DES DEUX COLONELS

Berne, 17 Janvier.

Le *Bund* qui, jusqu'ici, n'avait rien publié sur l'affaire des deux colonels, publie aujourd'hui la note officieuse que voici :

« Il n'y a aucun doute que dans leurs relations et communications les deux colonels suisses ont eu une attitude contraire à la neutralité. La question est de connaître le degré de gravité de leurs incorrections. Il est nécessaire que la lumière soit faite sur tous les points, qu'une décision soit prise aussitôt que possible, et qu'on connaisse tous les détails qui peuvent être communiqués. Rien dans cette affaire ne doit être caché, mais rien ne doit être exagéré ».

## Berlin réclame la Paix

Paris, 17 Janvier.

Le *Petit Journal* reproduit un document publié par un journal suédois démontrant qu'à Berlin il y eut réellement en faveur de la paix un mouvement organisé.

Voici la traduction d'un factum répandu à Berlin quelques jours avant les émeutes qui y éclatèrent :

« Hommes, femmes, que celui qui veut la paix se trouve dimanche, le dimanche des morts, à midi, à Berlin, sous les Tilleuls. Vive la paix ! »

## *Le Souvenir de la France à ses Marins*

### Un appel du Comité de l'Œuvre

Paris, 17 Janvier.

Sous la présidence d'honneur de MM. Briand, président du Conseil, ministre des Affaires Etrangères ; de l'amiral Lacaze, ministre de la Marine, et de M. Nail, sous-secrétaire d'Etat de la Marine marchande, vient de se constituer une Œuvre, le « Souvenir de la France à ses marins », qui adresse à tous les Français, aux amis de la France, l'appel que nous publions ci-après. Il est signé des membres du Comité, qui a pour président M. Guist'hau, député de la Loire-Inférieure ; pour vice-présidents, l'amiral Fournier, MM. Georges Bureau, député de la Seine-Inférieure ; François Arago, député des Alpes-Maritimes ; pour vice-présidentes, Mmes Armand Dayot, amirale Le Bris, Pierre Loti ; pour secrétaire-général, Mme Adrienne Lapierre :

« A tous les Français, aux amis de la France : Une Œuvre de solidarité nationale vient de se fonder pour venir en aide aux cinquante mille marins de la flotte, peut-être un peu trop oubliés jusqu'ici, et qui, depuis près de dix-huit mois, font vaillamment leur devoir sur le front des mers, à bord des cuirassés, des transports, des torpilleurs, des sous-marins, des chalutiers, des dragueurs des mines, à travers les mortelles menaces de toutes les heures, bravant stoïquement tous les dangers et toutes les fatigues pour le salut de la Patrie, comme nos chers « Poilus », leurs frères en héroïsme.

« Vous qui avez tant donné généreusement jusqu'ici, nous venons vous demander encore pour ces braves dont l'œuvre, souvent obscure et silencieuse, mais toujours féconde, contribue si puissamment à l'épuisement de nos ennemis et précipitera son inévitable défaite. Il faut que tous les enfants de France qui combattent de près ou de loin sous les plis du drapeau, sentent que l'affection dévouée de ceux qui restent les suit partout et ne se traduit pas seulement par des vœux platoniques.

« Croyez bien que le « mathurin », comme le « poilu » ne demeurera pas insensible à l'envoi de quelques colis réconfortants qui, tout en lui faisant trouver moins dures les heures d'hiver en mer, à lui l'éternel ballotté pour qui la permission est troup souvent un mythe, serait comme un lien de sympathie avec la Patrie lointaine. Aidez-nous dans cette œuvre de solidarité nationale, dont la création s'imposait vraiment comme celle d'une œuvre de justice, et qui n'a que le défaut d'être un peu tardive. Aidez-nous à regagner rapidement le temps perdu et à faire mentir le proverbe : « Loin des yeux, loin du cœur ». Merci pour nos braves marins, à qui votre générosité cordiale donnera un peu de joie dans ces sombres jours. »

## LA VIE CHÈRE

### Grève de bouchers à La Rochelle

La Rochelle, 17 Janvier.

La municipalité de La Rochelle, en raison de la cherté de la vie, a pris un arrêté taxant la viande à partir du lundi, 17 janvier. Les bouchers ont protesté contre cet arrêté en n'ouvrant pas leurs boutiques aujourd'hui à la clientèle, mais en réservant la fourniture de la viande aux hôtels, aux restaurants et à l'armée.

On étudie un projet d'une boucherie municipale pour le cas où la grève durerait longtemps.

## A travers les Journaux

Paris, 17 Janvier.

*L'Homme Enchaîné.* — Mérovée. — De M. Clemenceau :

Il est superflu de dire que le Mérovée du correspondant de M. Capus a changé de nom. Il s'appelle aujourd'hui Joffre, Galliéni, de Castelnau. Il ne lui faut pas moins de cette trinité pour occuper, dans les profondeurs de son âme, la place qu'il y a laissée depuis des âges de l'ancien chef, probablement hirsute, dessiné d'un crayon plus ou moins précis par Augustin Thierry.

Pourquoi ces trois hommes plutôt que d'autres? On ne prend point la peine de nous le dire. L'ami du *Figaro* a décidé, en se levant le matin, qu'ils avaient le « prestige », qu'ils sont en conséquence infaillibles et que c'est un crime de douter de leur mission providentielle. Pas plus qu'un dogme de l'Eglise, on ne peut discuter ces trois envoyés d'en haut. Une auréole est sur eux. Ils ont « le prestige » tel que le conçoit le *Figaro*.

Je plaindrais les critiques de Mérovée si tant est qu'il en eut jamais. Je vois que ceux qui essayeraient de marcher sur leurs traces en 1916 ne devraient pas attendre un sort meilleur. Dès lors, les fils de la Révolution Française n'ont plus qu'un seul devoir : fermer les yeux et se croiser les bras dans l'attente du miracle mérovingien que ce prodigieux renouveau des temps enfouis dans l'ombre va soudainement produire.

— Dix-huit mois de prestige, *à priori* généreusement accordé à des puissances d'impréparation militaire, nous ont laissés au même point que devant. Le prestige n'est plus dans nos mains. Il est en devenir dans les capacités de vaincre que nous saurons tous magnifiquement reconnaître. J'ai vu nos chefs militaires à l'œuvre. Je crois avoir parlé d'eux comme il convenait, ne leur ménageant point l'éloge sans abdiquer jamais le droit de les juger. Je ne leur ai point marchandé le respect. Ils nous doivent la victoire. Nous l'attendons, selon une parole de M. Antonin Dubost qui est affichée sur les murs. Et comme l'expectation passive est du temps de Mérovée, je prétends, en vue de l'avenir, concourir selon mes facultés à la préparation de la commune victoire en jugeant ceux qui nous l'ont promise non pas sur des hou ! hou ! de presse, mais sur les actes par lesquels ils entendent la réaliser.

La *Victoire.* — Encore Gribouille. — De M. G. Hervé.

Continuant sa campagne contre l'expédition de Salonique, M. Clemenceau a cru trouver un éminent auxiliaire dans la personne du ministre des Affaires étrangères de Russie, M. Sazonoff. Bienheureux M. Sazonoff ! Bien lui a pris d'être ministre du tsar au lieu d'être ministre de la République Française. Connaissez-vous un ministre français qui ait jamais trouvé grâce devant notre grand démolisseur national?

Donc, M. Sazonoff trouve grâce devant M. Clemenceau parce qu'il a déclaré, dans je ne sais plus quelle interview, que la « Question des Balkans n'est qu'un chapitre à côté, un incident de la guerre ». Et M. Clemenceau, qui n'a pourtant pas l'admiration facile, de s'extasier devant cette déclaration qui serait monumentale dans n'importe quelle bouche d'homme sensé, mais qui fait pouffer de rire, si jamais Sazonoff a dit pareille bêtise — dans la bouche d'un ministre des Affaires étrangères de Russie !

Non, les Russes n'ont jamais cru que c'était une sottise d'aller dans les Balkans. Ils avaient bien promis d'y venir avec nous et ils auraient bien voulu tenir leur promesse. Mais ils ne l'ont pas pu. Et s'ils ne l'ont pas pu, M. Clemenceau sait aussi bien que moi pourquoi.

Il y avait pour les Russes deux moyens de jeter une armée dans les Balkans. Ils pouvaient tenter de l'amener par mer, du côté de Varna en la débarquant sur la côte. Ils pouvaient essayer de l'amener par terre, en traversant la province roumaine des bouches du Danube, la Dobroudja. Pour tenir leur promesse et contenter la grande soif qu'ils ont de Constantinople, qui n'est point — que M. Clemenceau m'en croie — un chapitre à côté pour le gouvernement de Pétrograde, les Russes se sont mis à rassembler des troupes et des navires à Odessa et le long de la côte de Bessarabie. Seulement, quand leur flotte de guerre de la mer Noire est venue tâter les côtes bulgares, elle les a trouvées tellement fortement occupées par les Bulgares et les Turcs qu'ils ont dû renoncer à leur projet, non pas parce que le projet était stupide, mais parce que le débarquement était impossible.

Il est visible qu'ils se sont retournés ensuite vers la Roumanie pour lui demander le passage par la Dobroudja. Ils croyaient sans doute avoir quelque raison d'espérer que les Roumains se laisseraient, comme les Grecs pour Salonique, faire une douce violence. Les Roumains ne se sont pas laissé faire. Et comme il était plus dangereux aux Russes de passer outre à leurs protestations qu'il nous l'était à nous de passer outre aux protestations des Grecs, le gouvernement russe n'a pas osé. Ne pouvant atteindre les Balkans ni par terre ni par mer, les Russes ont renoncé, contraints et forcés, à l'intervention promise et ils ont lancé en Bukovine, vers le Nord, l'armée qu'ils avaient rassemblée en Bessarabie, puisqu'il n'y avait pas moyen pour eux de faire autrement, non toutefois sans nous remercier du fond du cœur d'avoir gardé un pied dans les Balkans, à Salonique, et sans s'être fait le serment d'y venir eux aussi dès qu'ils en auraient le moyen.

Et voilà la troisième issue de l'impasse où s'empêtrait si drôlement M. Clemenceau. Il était tellement absorbé par les rosseries qu'il décochait à Viviani qu'il ne l'avait pas aperçue, cette issue la plus simple des trois ! Je suis sûr qu'il me sera reconnaissant de la lui avoir signalée.

## Chronique Locale

Le général Coquet, le nouveau commandant de la 15e région, arrivé dimanche soir de Paris, a pris hier matin possession de son commandement.

La transmission des pouvoirs s'est effectuée sans aucune espèce de cérémonial. Le général Coquet a eu une entrevue avec son prédécesseur, le général Servière, après quoi il s'est installé à l'hôtel du corps d'armée, rue Arměny.

Le général Servière a quitté Marseille dans la journée pour se rendre à Nice.

**Le nouveau gouverneur de Marseille.** — Ainsi que nous l'avons fait prévoir, c'est le général de brigade Ménissier, de la section de réserve, adjoint au général commandant la 15e région, qui est nommé commandant supérieur de la défense, gouverneur de Marseille, en remplacement du général de brigade Bernard. L'ordre, signé par le général Servière, en exécution de la décision ministérielle, vient d'être notifié au rapport de la Place.

M. le général Bernard a été replacé dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

Nous avons appris avec peine le décès survenu hier, à Toulon, de Mme veuve Marie Reynaud, âgée de 69 ans, sœur de M. Toussaint Samat, directeur du *Petit Marseillais*, et belle-mère de M. Olive, dépositaire central de notre confrère. Les obsèques de la défunte auront lieu aujourd'hui mardi, à 3 heures 30, à Toulon. Le corps sera transporté à Marseille pour être inhumé dans le tombeau de la famille.

Nous présentons à M. Samat et à toutes les personnes frappées par ce deuil, l'expression de nos sincères sentiments de condoléances.

**Réunion du Conseil municipal.** — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, à 5 heures, en séance publique.

C'est avec une peine profonde que nous avons appris la mort, à Paris, de M. Jacques Dumayet, avocat, fils de M. Georges Dumayet, le commerçant bien connu de notre ville. Nous prenons part à la douleur des malheureux parents qui, déjà, il y a un an, avaient eu à déplorer la perte d'un autre fils, glorieusement tombé au champ d'honneur. Nous les prions d'agréer l'expression de nos bien vives condoléances.

**Vaccination gratuite.** — Des séances de vaccination gratuite auront lieu tous les jours non fériés de 10 heures à midi et en plus le jeudi de 2 à 4 heures du soir à l'Institut d'Hygiène, rue Briffaut, 6. (à l'extrémité de la rue de l'Olivier).

La Chambre de Commerce est avisée par M. le ministre du Commerce, de l'Industrie et des Postes et Télégraphes qu'en vue de faciliter le tri des correspondances effectué actuellement par des auxiliaires en remplacement des agents mobilisés il est de la plus grande utilité d'indiquer le numéro de l'arrondissement dans le libellé des correspondances à destination de Paris.

**Remise de décorations.** — Cet après-midi, dans la cour de la caserne d'Aurelle, M. le commandant Lefort, commandant le dépôt du 22e colonial, remettra la Médaille militaire et la Croix de guerre à un certain nombre de sous-officiers et de soldats.

Une compagnie et la batterie du 22e colonial rendront les honneurs.

L'attention du public est tout particulièrement appelée sur l'intérêt que présente la mention du numéro de l'arrondissement dans le libellé des correspondances pour Paris. L'administration des Postes utilisant des auxiliaires pour remplacer les agents mobilisés, cette indication permettra d'éviter des erreurs de tri qui pourraient entraîner des retards dans la distribution. Une nomenclature donnant tous les renseignements nécessaires est vendue dans les bureaux de Poste au prix de 0 fr. 15 l'exemplaire.

**Funérailles d'un brave.** — Les obsèques du soldat Raymond Amitrano, du 7e génie, mort pour la Patrie, à l'âge de 21 ans, ont eu lieu en gare de l'Estaque.

Les honneurs funèbres ont été rendus par les représentants de la Pitié Suprême et un piquet de territoriaux de la place. La municipalité était représentée. Le cortège était impressionnant par le nombre de personnes qui avaient tenu à manifester par leur présence toutes leurs sympathiques condoléances à la famille du défunt qui est très connue et des plus estimée.

Selon l'usage établi par la Pitié Suprême, le corbillard portait les insignes de l'Œuvre qui consistent en une écharpe tricolore et une couronne de lauriers. Un membre du Comité de la Pitié Suprême et M. Gide adressèrent quelques mots d'adieu particulièrement touchants, au soldat Amitrano.

**L'Assistance aux Vieillards.** — Il est tout spécialement rappelé aux vieillards, infirmes et incurables, assistés en vertu de la loi du 14 juillet 1905, appartenant aux douze cantons de Marseille que, en raison de la clôture des opérations de l'exercice 1915, le paiement de leur allocation ne leur sera effectué que jusqu'au 20 janvier inculsivement. Passé ce délai, les retardataires devront en demander le réordonnancement à la Préfecture, et ne pourront plus être payés qu'à une date indéterminée.

Les diplômes du certificat d'études primaires sont à la disposition des intéressés. (Circonscription sud), garçons école rue Puget ; filles, école rue Eydoux.

**Société de Géographie.** — Aujourd'hui mardi, à 4 heures précises, et les mardis suivants, continuation du cours publics sur la « Géographie des peuples de l'Europe », par M. Jules Henriet.

**Réfugiés serbes à Marseille.** — Le paquebot *Balkan*, de la Compagnie Fraissinet, est arrivé hier d'Ajaccio avec de très nombreux passagers parmi lesquels une quarantaine d'ouvriers de divers corps d'état serbes qui se trouvaient en Corse depuis une quinzaine de jours. Sur le *Balkan* sont également arrivés trois fonctionnaires de la Banque d'Etat serbe et leur familles. Les ouvriers viennent travailler à Marseille et les fonctionnaires de la Banque se rendent sur la Côte-d'Azur.

Le parc d'artillerie de Marseille recevra des offres pour l'achat d'environ cent harnais à colliers pour cheval de limon et pour un même nombre de harnais à collier pour cheval de flèche neufs ou en bon état.

Les propositions seront reçues sous pli recommandé à l'adresse du lieutenant-colonel commandant le parc d'artillerie, rue Guibal, à Marseille, dans le plus bref délai possible et au plus tard jusqu'au 22 janvier à midi dernier délai.

**Mortel accident de tramway.** — Vers 6 heures, dimanche soir, le manœuvre Hadjab Mohamed, 28 ans, sans domicile connu, voulut, route d'Aix descendre d'un tramway Cannebière-Saint-Louis en marche. Il tomba et se blessa très grièvement à la tête. Il reçut les premiers soins à la pharmacie Douard puis il fut transporté à l'Hôtel-Dieu où il succomba vers minuit

**Une détresse.** — De nombreux et honorables habitants et magasiniers du quartier des Grands-Carmes nous signalent, par une lettre, la situation malheureuse et vraiment digne d'intérêt d'un pauvre vieillard de 68 ans, Sylvestre Jean-Baptiste, vivant seul, sans famille et aveugle, rue des Chapeliers, 29.

Sa vieille compagne est morte il y a trois mois. Jusqu'à présent, les voisins lui sont venus en aide, mais ses infirmités demandent des soins assidus qu'on ne peut lui donner. Les personnes généreuses qui nous signalent cette détresse nous prient de la porter, à notre tour, à la connaissance des autorités compétentes afin d'obtenir l'admission de ce pauvre aveugle à l'hospice de la charité de Sainte-Marguerite ou ailleurs.

Nous avons fait remettre un secours à ce malheureux infirme, mais cette triste situation ne peut durer plus longtemps. Nous espérons qu'il y sera immédiatement remédié. — R.

**Chute mortelle.** — Dans l'après-midi d'avant-hier, la ménagère Pontilla Jasmine, épouse Coppa, 37 ans, quai de Rive-Neuve, 44, fut prise chez elle d'une crise soudaine et tomba sur le parquet. Sa chute fut si malheureuse que la pauvre femme se fractura le crâne. M. le docteur Monteux appelé en toute hâte n'a pu que constater le décès de la ménagère dont la mort avait été instantanée.

**Brûlée vive dans son salon.** — Dimanche matin vers 11 heures Mme Marthe Quelardel, âgée de 31 ans, propriétaire, demeurant promenade de la Corniche, 151, se chauffait dans son salon, quand le feu prit à sa robe de chambre. Mme Quelardel se débattit au milieu des flammes en pousant des cris de douleur. Elle fut aussitôt secourue par des parents et des voisins. Puis le docteur Delézimier fut en toute hâte mandé auprès d'elle. Mais en dépit des soins dont elle fut l'objet, Mme Marthe Quelardel succombait vers 11 heures du soir, aux suites des terribles brûlures qu'elle avait reçues, après une longue et atroce agonie.

## Autour de Marseille

**AUBAGNE.** — *Dames Françaises (Croix Rouge française).* — La Commission administrative a l'honneur de porter à la connaissance des membres de l'Association que des cours pour l'obtention du diplôme d'ambulancière seront professés à l'Hôpital auxiliaire n. 215, par M. le docteur Delmas, tous les jeudis, à 4 heures 30. Prière de se faire inscrire au dit hôpital, avant jeudi 20 du courant, jour de l'ouverture des cours.

*Marché aux porcs.* — Au marché d'avant-hier dimanche, il a été apporté 155 porcelets, qui ont tous été vendus à des prix variant de 34 à 38 fr. la pièce.

### COUR D'ASSISES DES BOUCHES-DU-RHONE

## UNE AGRESSION A SAINT-ANDRÉ

Aix, 17 Janvier.

Pour le début de sa session, le jury avait à apprécier hier une affaire d'agression à main armée sur un chemin public. Les débats étaient présidés par M. le conseiller Chambard.

L'accusé se nomme Pellegrini Edouardo, 26 ans, originaire de Chicago. Il était accusé d'avoir, le 20 décembre 1914, en compagnie de quatre autres désœuvrés, assailli un laitier de Saint-André, M. Esprit Arnaudo. Pellegrini et ses complices, armés chacun d'un revolver, avaient soustrait à leur victime une somme de 65 francs qu'elle portait dans une poche de son gilet.

Quatre des coupables furent arrêtés peu de jours après. C'étaient les nommés Mouraille, Conio, Penna et Bauda, à qui le jury infligea, à une précédente session, diverses peines de prison. Pellegrini, enfin arrêté, venait à son tour rendre, hier, des comptes à la justice. Malgré les mauvais renseignements fournis sur son compte et les trois condamnations qui figurent à son casier, l'inculpé a nié sa participation au méfait qu'on lui reprochait. Il a même expliqué sa disparition après l'agression, en affirmant s'être engagé dans la Légion garibaldienne pour racheter ses égarements passés.

M. l'avocat général Josse n'en a pas moins requis sévèrement contre l'accusé en faveur de qui Me Auguste Arnaud, du barreau d'Aix, a prononcé une plaidoirie fort habile.

Déclaré coupable avec circonstances atténuantes, Pellegrini a été condamné *à cinq années d'emprisonnement.*

## THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA MUNICIPAL. — Ce soir, à 8 heures 30, et jeudi 20, deux grandes représentations de gala, 99e et 100e de *La Tosca*, du maître italien G. Puccini. Pour ces deux représentations exceptionnelles, M. Valcourt a fait choix d'une distribution de premier ordre. C'est Mlle Valentine Ariès, la remarquable soprano dramatique, de la Gaîté-Lyrique, qui chantera le rôle de la Tosca, et M. Fraikin celui du chevalier Cavaradossi. M. Lestelly, l'excellent baryton de l'Opéra de Paris, a été spécialement engagé pour chanter le rôle de Scarpia. Les autres principaux interprètes seront : MM. Berton, Rivet et Mlle Kelly. Chœurs et orchestre, sous la direction de M. Louis Hasselmans.

La location est ouverte pour ces deux représentations de gala.

GYMNASE. — Vendredi prochain, représentation unique de Cécile Sorel, la célèbre sociétaire de la Comédie-Française, dans *La Dame aux Camélias*, qu'elle joue sans imiter personne, avec sa sensibilité propre et au personnage de laquelle, elle donne un accent, une saveur nouvelle, un charme original.

Samedi, en soirée, et dimanche, en matinée et soirée, *Le Voleur*, de M. H. Bernstein, interprété par Blanche Toutain, à laquelle M. Escoffier donnera la réplique.

Ces sensationnelles représentations attireront, au Gymnase, tous les amateurs de beaux spectacles.

CHATELET-THEATRE.— Le *Chevalier de Maison-Rouge* a obtenu hier encore, en matinée, un succès des plus brillants. Le *Chevalier de Maison-Rouge* sera donné jeudi en matinée et en soirée, pour les deux dernières fois. La location est ouverte. Ce soir, relâche.

ALCAZAR LEON DOUX. — Ce soir mardi, à 8 h. 30, le plus grand succès de la saison, la seule Revue locale, *Quand Même !* en 2 actes, de M. A. Bossy, avec une interprétation de premier ordre. La location est ouverte.

PALAIS-DE-CRISTAL. — Aujourd'hui, changement de programme : Débuts de Miss Flora, acrobate au trapèze, avec son groom; des Lapucci; de Briol, etc., etc. Continuation des représentations de l'exquise chanteuse Andrée Miette, toujours ovationnée; de Louise Dhomas et Darnaud; de Ménils, etc. Sur l'écran, un drame émouvant : *El Aïda*, et une série de vues comiques. Fauteuils, 1 fr.; pourtour, 0 fr. 50. Matinée tous les jours à 2 h. 30, et soirée à 8 h. 30.

LA GRANDE REVUE *CHUT ! TAISEZ-VOUS ! !* ! AUX VARIETES-CASINO. — Ce soir, à 8 h. 30, la grande revue *Chut ! Taisez-vous ! ! !* due à la plume des auteurs favoris du public, MM. Joullot et Alévy, et qui fera courir tout Marseille aux Variétés, *Chut ! Taisez-vous ! ! !* est montée avec un luxe inouï et dotée d'une interprétation unique et sensationnelle, avec les noms d'artistes hors pair, tels que ceux d'Angèle Gril, de Henry Maas, de Nibor, de Rachel Launay, d'Hélène Gérard, et un charmant bataillon chorégraphique, composé de douze exquises danseuses des Folies-Bergère. Orchestre de 25 musiciens habilement dirigé par le maëstro Tournon. Les représentations de *Chut ! Taisez-vous ! ! !* seront données tous les soirs, à 8 h. 30, et les dimanches, jeudis et lundis, en matinée et en soirée. La location est ouverte de 10 heures à 6 heures. On peut louer par téléphone. n. 9-65.

ELDORADO-CINEMA.— Au nouveau programme : *Le Héros des Flandres*, drame patriotique en 3 parties, film sensationnel; la septième série des *Mystères de New-York* : « Le clocher de Darnemouth »; *Ce que Femme veut*, vaudeville en 2 actes, avec Cécile Guyon; *Le Bon Oncle*, comédie; le cinéma lent; les Actualités de la Guerre, etc. Orchestre. Entrée : 0 fr. 20.

ARTISTIC-CINEMA. — Du mardi 18 au 20 janvier : *Les Ombres*, ou le *Roman d'une Midinette*, grande comédie dramatique en 4 actes; *La Momie*, ciné-vaudeville en 2 parties, série artistique Gaumont; *La Vocation de Billie*, scène de fou rire.

## COURRIER MARITIME

### MOUVEMENT DES PORTS

Les mouvements d'entrées des navires dans les ports de Marseille a été, hier, de 27 navires, parmi lesquels nous signalerons :

A l'arrivée : Le vapeur danois *Arno*, venant de Copenhague, avec 782 tonnes drysolithe, coton, acier, divers; le *Moïse*, Compagnie Transatlantique, de Bougie, avec 569 tonnes vin, huile, blé, divers; la *Nièvre*, Compagnie Transatlantique, d'Alger, avec 1.246 tonnes vin, blé, divers, dont 268 tonnes pour Marseille; le vapeur grec *Elpis*, de Cette, sur lest; le *Balkan*, Compagnie Fraissinet, d'Ajaccio, avec 685 passagers et 148 tonnes liège, billots, céréales, châtaignes, brai, 91 cochons; le vapeur espagnol *Barcelo*, de Valence, avec 1 passager et 926 tonnes huile, carreaux, oranges, raisin, divers; le vapeur anglais *Valdura*, de Haiphong, avec 2.058 tonnes riz et divers, dont 1.500 tonnes pour Marseille; le vapeur danois *Kai*, de Sunderland, avec 1.700 tonnes charbon; le vapeur norvégien *Eldtertind*, de Cardiff, avec 5.094 tonnes charbon; le vapeur italien *Providenza*, de Saint-Louis-du-Rhône, avec 500 tonnes ciment en transit; le *Sidi-Brahim*, Transports Maritimes, d'Oran, avec 440 passagers et 592 tonnes blé, café, peaux, laine, huile, cuivre, œufs, divers; la *Ville-de-Madrid*, Compagnie Transatlantique, de Tunis, avec 1.71[illegible] passagers et 127 tonnes blé, vin, caroubes, légumes secs; le vapeur espagnol *Cataluna*, de Séville, avec 36 passagers et 2.200 tonnes fruits secs, plomb, vin, café, liège, divers.

# Les Militaires et les Débits de Boissons

**Une démarche du Conseil général.**
**Un vœu du Conseil municipal.**
**L'atténuation de l'arrêté.**

Les membres du Conseil général se sont réunis hier après-midi, à la préfecture, sous la présidence de M. Cabassol.

Après un échange de vues, les conseillers généraux ont décidé de se rendre auprès de M. le préfet et de lui soumettre diverses observations relatives à l'arrêté qui réglemente à nouveau les heures de fréquentation des débits de boissons, cafés et restaurants.

Ils demanderont à M. le préfet son entremise auprès de l'autorité militaire, afin d'obtenir les modifications que réclame la situation personnelle des nombreux militaires qui passent par Marseille depuis le début de la guerre, qui y viennent en permission ou en convalescence, en un mot qui y séjournent quelques heures ou quelques jours accidentellement, modification que réclame aussi la situation particulière des nombreux commerçants qui sont touchés par l'arrêté.

Les conseillers généraux seront reçus par M. le préfet aujourd'hui, 18 janvier, à 3 heures.

***

De son côté, le Conseil municipal réuni hier en Commission plénière, a adopté le vœu suivant :

Le Conseil municipal, considérant que Marseille est non seulement une garnison très importante où séjournent de nombreux militaires isolés ou permissionnaires, attendant le départ d'un paquebot ; que l'interdiction absolue de pénétrer dans les cafés, restaurants et établissements similaires ne peut qu'entraîner les soldats à chercher un abri et du repos dans des conditions moins favorables à tous les points de vue :

Emet le vœu que l'interdiction de pénétrer à certaines heures dans les cafés, restaurants et établissements similaires soit rapportée.

***

Enfin, il semble, d'autre part, que l'arrêté pris sous l'instigation du général inspecteur du Ve arrondissement militaire, ne tardera pas à subir de sensibles modifications.

Le général Galliéni, après un nouvel examen de la situation, viendrait de faire transmettre à la Place des ordres impliquant, pour Marseille, le même régime qu'à Lyon ou Paris.

La fréquentation des établissements publics serait donc possible aux militaires de 5 heures à 9 heures du matin, de 11 heures 30 à 2 heures de l'après-midi ; de 5 heures à 8 heures du soir.

Cette première atténuation serait précisée et rendue publique incessamment.

# Marseille et la Guerre

## Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons à citer aujourd'hui le nom :

De M. Georges Reboul, soldat au 312e d'infanterie, mort pour la patrie le 10 septembre 1914, à l'âge de 31 ans.

Le *Petit Provençal* prend une vive part à l'affliction de la famille du regretté défunt et la prie d'agréer l'expression de toute sa sympathie et de ses profonds regrets.

## La chasse au commerce austro-allemand

Par ordonnance de M. le président Camatte, il a été mis sous séquestre la somme de 2.553 fr. 65 représentant le montant de trois factures dues par des commerçants marseillais aux maisons allemandes Hang frères, de Sombey ; Berlin, de Furth et Sengenberger, de Nuremberg.

Notons également la mise sous séquestre de onze caisses d'urané expédiées de Tananarive à la maison autrichienne Porack.

## Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de 28 jours, du 17 décembre 1915 au 13 janvier 1916, aura lieu le mercredi 19 janvier 1916, de 9 heures à 16 heures, dans les perceptions de la Ville conformément aux indications ci-après :

La perception de la rue de la République, 6, paiera du numéro 2.001 à 2.500 du 1er canton.
La perception de la rue Clapier, 4, paiera du numéro 2.751 et au-dessus du 2e canton (A à L).
La perception de la rue de la Darse, 23, paiera du numéro 2.501 à 3.000.
La perception du boulevard des Dames, 68, paiera du numéro 1.001 à 1.250 des 3e et 4e cantons.
La perception de la rue Sainte-Claire, 8, paiera du numéro 2.001 à 2.500 du 5e canton.
La perception de la rue Duguesclin, 8, paiera du numéro 2.001 à 2.500 du 6e canton.
La percption de la rue du Coq, 17, paiera du numéro 1.001 à 1.250 des 7e et 12e cantons.
La perception du boulevard Théodore-Thurner, 12, paiera du numéro 2.001 à 2.500 du 8e canton.
La perception de la rue Paradis, 118, paiera du numéro 2.001 à 2.500 du 9e canton.
La perception de la rue Marengo, 74, paiera du numéro 1.001 à 1.250 des 10e et 11e cantons.

Avis important : Il est rappelé aux bénéficiaires d'allocations, que l'allocation n'est plus due si le militaire est renvoyé dans ses foyers, même provisoirement. Les intéressés sont tenus d'en faire immédiatement la déclaration à la Préfecture.

Cessent également d'avoir droit à la majoration, les enfants qui ont atteint leur seizième année ou disparus par suite de décès ou toute autre cause.

## Pour les troupes britanniques

**Une représentation théâtrale au Casino-Plage**

Une représentation théâtrale avec orchestre, sera donnée par les membres de la colonie anglaise aux troupes britanniques campées à Marseille, au Casino de la Plage, vendredi, 21 du courant.

Les personnes qui ont souscrit aux frais de la représentation, sont priées de bien vouloir retirer les cartes d'entrée avant jeudi soir, 20 du courant, au consulat général d'Angleterre, 8, rue des Princes.

Un certain nombre de places sont réservées aux souscripteurs qui désireraient y assister.

La Compagnie des Tramways assurera, pour la rentrée en ville, un service qui partira du Casino, à la fin de la représentation, dans les directions suivantes : Prado et Corniche.

## La loi Dalbiez

**Un avis du Comité des ouvriers métallurgistes**

Dans sa réunion du 16 janvier courant, le Comité des ouvriers métallurgistes a décidé de supprimer les inscriptions pour le retour en usine des ouvriers professionnels ; il a estimé qu'en effet, depuis plus de six mois les familles des intéressés ont eu largement le temps de faire le nécessaire.

En conséquence, à dater de demain mercredi 19 du courant, les permanences seront supprimées.

Le Comité se réunira tous les mercredis, de 7 heures à 8 heures du soir, salle 4, à la Bourse du Travail, pour continuer la tâche qu'il s'est imposée vis-à-vis des embusqués, et pour tout ce qui concerne la corporation.

## Création d'un établissement pour les officiers serbes convalescents

Après le nombre considérable d'établissements créés déjà, l'Œuvre de l'Assistance aux Convalescents Militaires vient d'en fonder un nouveau à Grasse pour y recevoir des officiers serbes.

C'est dans une magnifique villa mise à la disposition du Comité par Mme Chiris, la belle-sœur de Mme Sadi-Carnot, que nos amis serbes seront installés par les soins de l'aimable délégué de Grasse, M. Castel. La villa pourra recevoir vingt-cinq officiers.

La présidence de cette formation a été, par une délicate attention du délégué régional, M. Félix Prax, offerte à M. Alfred Fraissinet, consul de Serbie qui, comme président du Syndicat de la Marine marchande, est déjà président de l'Etablissement fondé à Marseille par le Syndicat, rue du Commandant-Rolland, 42.

Nous avions déjà à Marseille des officiers serbes dans diverses de nos formations de l'A. C. M., quatre d'entre eux, notamment, sont soignés dans un établissement que dirige à ses frais avec un beau désintéressement M. Luzzati, consul de Monténégro.

Mais le nombre des officiers serbes convalescents, accueillis ces temps derniers dans notre région si hospitalière, s'étant sensiblement accru, la nouvelle fondation de Grasse ne pouvait mieux arriver à point et nous félicitons le Comité de l'A. C. M., plus particulièrement son ardent président M. Félix Prax, pour sa belle et si louable initiative.

# A Marseille

**C'est une ville merveilleuse dit un de nos confrères parisiens**

Paris, 17 Janvier.

Sous le titre « A Marseille », M. René Benjamin écrit dans le *Journal* :

*Peut-on donner avec de pauvres phrases une idée, même lointaine, du grouillement prodigieux de cette ville merveilleuse ? Je viens d'y passer quelques heures et j'emporte pour des mois de la surprise plein les yeux.*

*Même ceux qui connaissent Marseille en temps de paix ne peuvent savoir ce que la guerre l'a secouée, animée et, tout de suite, je me sépare des gens amers qui grognent.*

*Marseille ! Jamais ce mot riche et bien sonnant ne m'a paru mieux convenir à cette cité puissante, riche de couleurs, d'odeurs et de bruits. Dès cinq heures, on s'y éveille, Dès six heures on y trotte.*

*Les tramways commencent leur musique de sonneries et de lourds camions à trois chevaux s'en vont vers le port, les docks et les gares. Les gares sont débordées, les docks sont archi-pleins, le port est une fourmilière. Mais les grands navires qu'on décharge restent tranquilles et majestueux. Ils dorment à quai d'un sommeil grave et, tout autour, des bandes de mouettes blanches qui montent, plongent, tournent, rapides et légères, font l'effet d'oiseaux de rêve qui viennent bercer le repos de ces géants de la mer.*

*Eux seuls sont calmes. La ville vit dans la fièvre. Français, Anglais, Hindous, Soudanais, Annamites, on voit d'abord toutes les couleurs qui se portent sur des visages d'alliés et, parmi ces soldats d'Europe, d'Asie, d'Afrique, vont et viennent les femmes les plus jolies que Dieu... ou le diable ait faites pour notre siècle. D'où sortent elles ? Qui sont elles ? Il y a des blondes du Nord comme des brunes du Midi, mais je jure que la plupart, dans cet air lumineux, ont un charme qui surprend et fait penser : Ah ! Vive la France !*

*L'encombrement des rues serait une fatigue sans elles mais leur grâce est si grande qu'on s'en va ballotté, bousculé et ravi. C'est l'heure où les femmes apparaissent en toilette. On les voit dans la lumière des boutiques qui fait briller leur élégance.*

*Marseille donne l'impression puissante de la richesse et du luxe, mais elle ne vit pas pour cela en marge de la guerre car, tout à coup, il arrive qu'un grondement ébranle la chaussée. On regarde : C'est de la grosse artillerie qui arrive, défile et laisse dans l'air une odeur piquante de mules et de soldats.*

# Au Comité consultatif d'Action économique

**La première réunion du bureau**

Hier matin, dans le salon de la Préfecture, réservé depuis la guerre aux services du ravitaillement, le bureau du Comité consultatif d'action économique a tenu sa première réunion.

M. Artaud, président de la Chambre de Commerce, vice-président du Comité, occupait la présidence. Les Bouches-du-Rhône étaient représentées par MM. Desbief, président honoraire de la Chambre de Commerce ; Estrine, président de la Commission de réception de ravitaillement ; de Laroque, directeur des services de l'Agriculture ; Martin, inspecteur divisionnaire du Travail ; Devère, intendant, directeur de la 15e région. MM. Becchi, vice-président de la Chambre de Commerce de Nice, représentait les Alpes-Maritimes ; M. Pellissier, membre de la Commission départementale de l'Enseignement technique, industriel des Basses-Alpes, et le docteur Vidal, président de la Société agricole de Toulon, le Var.

M. Geoffroy, président de la Chambre de Commerce, délégué de Vaucluse, s'était fait excuser. Les représentants de la Corse, de l'Ardèche et du Gard n'étaient point présents.

La Commission a pris connaissance des vœux formulés par le département de Vaucluse et portant sur l'utilisation des prisonniers de guerre, sur les tourteaux, sur l'emploi du sulfate de cuivre.

Elle a décidé de faire le nécessaire pour que l'agriculture, tout comme l'industrie, obtienne le nombre de prisonniers de guerre nécessaires à ses besoins et, en outre, que les prisonniers déjà employés soient autant que possible occupés toujours aux mêmes tâches ; elle a décidé aussi de veiller à ce que les livraisons de tourteaux soient assurées à l'agriculture dans les délais prescrits, et que le gouvernement mette à la disposition des agriculteurs les quantités de sulfate de cuivre qui leur sont nécessaires.

La Commission a examiné aussi diverses demandes des Alpes-Maritimes. Elle s'est déclarée d'avis que les auxiliaires soient maintenus de préférence dans leur résidence habituelle pour qu'ils puissent s'occuper de leurs affaires en dehors des heures de service, et que des permissions agricoles soient accordées aux gauleurs d'olives, aux directeurs des moulins d'huile, et, en général, à tous ceux dont la présence est momentanément indispensable à la bonne fin des travaux agricoles, horticoles ou floraux.

# LE LIVRE D'OR DE LA POLICE

L'Association Amicale des Employés de Police nous adresse l'émouvant communiqué suivant :

Dès le premier jour de la mobilisation, 445 de nos camarades furent appelés sous les drapeaux, y compris notre très estimé président Filippi, pour défendre le sol national. Vingt-deux d'entre eux ont été tués : ce sont les gardiens de la paix Amielh, Ayglon, Astier, Bara, agent, Bronconi, Cazeaux I., Chauvet, M., Chiousse, Derocles Duran P., Laran, Maysou, Manent C., Marchi, sous-brigadier, Mallet M., Sanguin J., Santoni P., Santucci E., Sarret, Trey d'Oustan, Gagne A., Preire, agent, ces deux derniers décédés par suite de maladie. Dix ont disparus : Saint-Roman, Stéfani, Gide J., Sautel, Finelli, Gelly G., Durang D., Pac, Mégardon, Pouyte. Neuf sont prisonniers : Denat, Facta, François, secrétaire, Galon M., Gieu L., Giraud C., Lafont V., Moulin G., Rieu. Parmi ceux qui restent, bon nombre furent cités à l'ordre du jour, décorés de la Médaille militaire et de la Croix de guerre.

En ce qui concerne les Œuvres de solidarité, le Conseil d'administration félicite les camarades du haut exemple qu'ils donnent en cette période caractérisée par ces deux mots : « Devoir et Patrie ».

D'autre part, il est à signaler que l'Amicale des Employés de police (7, rue Suffren) a recueilli, pendant le mois de décembre 1915, (17e versement), la somme de 1.116 fr. qui a été répartie comme suit :

A M. le préfet pour les blessés français et réfugiés 800 francs ; à M. le maire pour les blessés français et réfugiés, 200 fr. ; au Comité du Linge du Prisonnier, 116 fr. Total, 1.116 fr. Le total des versements effectués à ce jour s'élèvent à la somme de 20.655 fr. 50, se décomposant comme suit : M. le préfet, pour les blessés et réfugiés, 13.250 fr. 50 ; M. le maire pour les blessés et réfugiés, 4.884 francs 25 ; Comité du Linge du Prisonnier, 1.820 fr. 75 ; Hôpital militaire (achat de caleçons, chandails, etc., etc.) 600 fr. ; Œuvre de la Cuillerée de lait, 100 fr. Total, 20.655 fr. cinquante centimes. Secours alloués aux veuves et orphelins de la police, par la Caisse d'assurance au décès, 33.902 fr. Total général, 54.557 fr. 50.

Malgré leurs faibles appointements et les difficultés actuelles de la vie, la majorité des gradés et gardiens de la paix, a pris à cœur de participer à ces Œuvres humanitaires et ils méritent les plus sincères félicitations.

# Le Double Assassinat de Saint-Mauront

**Serait-on sur la piste des assassins ? Une arrestation est imminente**

L'émotion causée dans le quartier de Saint-Mauront par le crime épouvantable de la traverse de Gibbes est loin d'être calmée. On déplore d'autant plus la fin tragique des époux Schiani, que l'arrestation de leurs assassins paraissait, jusqu'ici, des plus problématiques.

Mais, depuis dimanche, un peu de lumière est venu éclairer le mystère qui semblait entourer l'horrible crime. La Sûreté paraît avoir découvert une piste sérieuse qui entraînera très prochainement, peut-être aujourd'hui, une ou plusieurs arrestations. C'est tout ce que nous pouvons dire, pour l'instant, au sujet des investigations et des recherches de l'excellente brigade Morucci, qui, espérons-le, seront bientôt couronnées de succès.

De notre côté, une nouvelle visite sur les lieux nous a permis de recueillir les plus précieuses indications qui nous ont confirmé dans notre idée que les criminels devaient être connus de leurs victimes. Les membres de la famille que nous avons trouvés traverse de Gibbes et auxquels nous avons présenté les condoléances bien sincères du *Petit Provençal*, en sont eux-mêmes persuadés. Et ils le sont d'autant plus que, voici deux ans et demi, les époux Schiani faillirent déjà être victimes d'un crime. Ils ne furent que volés.

C'était au commencement d'août 1913. Par des voisins, Mme Schiani fut avisée qu'un mauvais coup se préparait contre elle et son mari. On en voulait à leur argent.

Mme Schiani fit part de ses appréhensions à Mme Manzoni, une de ses filles, sur les conseils de laquelle 6.000 francs furent alors déposés au Crédit Lyonnais. Mme Schiani garda à sa disposition une somme de 2.000 francs, sur laquelle elle préleva 750 francs pour faire installer une cuisinière. La somme restante s'augmenta, durant près d'un mois, des recettes du garni. Elle pouvait donc s'élever à un peu plus de 1.500 francs.

Or, un soir, dans les premiers jours d'août, un locataire se fit ouvrir les portes et vint dire aux logeurs : « Ils sont trois, dans la chambre X, qui vont coucher sans payer ! »

Mme Schiani et son mari coururent à cette chambre pour faire payer les intrus. A leur retour, le dénonciateur avait disparu, après s'être emparé de leurs économies. La cachette, une boîte à sel, fut retrouvée ouverte près de la porte qui s'ouvre sur la traverse de Gibbes.

A la suite de ce vol, une plainte fut déposée. On signala à la police la disparition de deux ou trois locataires. Mais aucune arrestation ne fut opérée.

Ici se place un incident qui ne manque pas de piquant. Deux jours après la visite des agents, un individu se présenta aux époux Schiani, s'offrant, moyennant rétribution, de faire retrouver les voleurs par son chien policier. Son offre ne fut pas acceptée et l'individu s'éloigna en maugréant.

Or, coïncidence étrange, un peu avant la Noël, les trois locataires suspects revenaient au garni, et les bruits d'un mauvais coup se répandirent de nouveau. L'un d'eux aurait même tenu ce propos : « Qu'est-ce qu'ils font de leur argent, ces vieux ! Moi, je saurais m'en servir ! ».

C'est alors que Mme Schiani eut l'idée de cacher son argent en plusieurs endroits, dans la courette, tout en gardant à sa disposition une assez forte somme pour des motifs divers. Mais, redoutant toujours un malheur, elle fit venir ses filles et leur indiqua les nouvelles cachettes. « L'argent est là, leur dit-elle. Il est pour vous ! ».

Nouvel incident la veille du 1er de l'An. Mme Manzoni et ses enfants étaient venus présenter leurs vœux à leurs vieux parents. Vers 10 heures du soir, un des trois locataires suspectés du vol d'il y a deux ans et demi, voulut se faire changer un drap de lit qu'il avait déchiré et qui était propre et solide quelques jours auparavant. Il y eut une petite scène. Comme on refusa de changer ce drap, l'individu jeta un regard terrible sur ses logeurs et s'en alla.

Il y avait peut-être trop de monde pour faire un mauvais coup. Mais, depuis ce moment, Mme Schiani eut un sinistre pressentiment et en fit part à sa fille. Le mauvais coup n'était que retardé.

On sait comment le crime affreux fut découvert samedi matin et nous avons indiqué les résultats des constatations.

Hier, la famille a fait des découvertes qui peuvent intéresser la marche de l'enquête et des recherches. D'abord, il y eut une lutte terrible. Ce qui le prouve, c'est la vaisselle cassée, et une lampe.

On a trouvé deux gros morceaux de bois pleins de sang, la poche de dessous de Mme Schiani est déchirée et toute tachée de sang. Un fichu noir, laissé sur la table de la cuisine est encore tout humide. On suppose que les assassins s'y sont essuyé les mains avant de fouiller le lit et le petit buffet où, une première fois, ils avaient trouvé le magot.

Combien ont-ils pu emporter ? On n'en sait rien encore, mais certainement moins que la première fois.

Car, diverses sommes ont déjà été trouvées dans les cachettes de la cour : 1.100 francs dans le poulailler, 100 francs dans un trou du mur, 700 francs dans la buanderie. Les recherches se poursuivent.

Disons, en terminant, que le docteur Dufour, médecin-légiste, qui a procédé, hier, à l'autopsie des cadavres, ne déposera son rapport que demain mercredi. Les permis d'inhumer seront ensuite délivrés pour les obsèques des victimes de ce crime épouvantable qui a jeté la stupeur dans tout le quartier de Saint-Mauront. — E. L.

# Revue Financière

L'événement de la semaine a été l'avance prise par notre 5 % pour la Victoire, avance due aux nombreuses demandes qui se sont produites, et qui permettent à ce fonds de clôturer à ses plus hauts cours. Par contre, il y a à noter un recul sur le 3 %, que l'on veut arbitrer contre le 5 %. Sans dire que l'on commet une erreur en cette circonstance, on peut bien avancer néanmoins que ces deux catégories de Rentes sont à conserver avec soin, car elles profiteront largement le jour venu du succès final.

Sur le reste du marché on s'était d'abord occupé assez activement, mais on est revenu au calme avec une nuance d'hésitation et même de lourdeur sur certaines valeurs comme le Rio-Tinto. Par contre, bonne allure des obligations de la Ville de Paris, du Crédit Foncier et de nos grandes Compagnies de chemins de fer.

En banque les Mines d'Or ont été animées et fermes.

**L'EMPRUNT NATIONAL ET LE CREDIT LYONNAIS**

Le montant nominal de l'Emprunt National souscrit par la clientèle du Crédit Lyonnais s'élève à 1 milliard 657 millions 526 mille francs. Le nombre des souscripteurs qui se sont présentés à ses guichets dépasse 370.000.

Sur ce montant de 1.657.526.000 francs, près de 94 % proviennent de souscriptions en espèces ou en Bons et Obligations de la Défense nationale, et dans cette proportion les espèces ne sont pas sensiblement inférieures à la moitié.

Ce résultat obtenu malgré une réduction considérable de personnel, conséquence de la mobilisation, doit être attribué aux efforts continus de cet établissement qui, depuis le début de la guerre, s'est appliqué par le placement des valeurs du Trésor à court terme et des Obligations de la Défense, à préparer l'opération dont le succès est aujourd'hui si complet.

# La Mort d'une Infirmière

Toulon, 17 Janvier.

Une infirmière des hôpitaux de Toulon, Mme Frédéric Sauzède, qui depuis la guerre se dévouait auprès des blessés, vient de mourir à quarante-trois ans, victime de son zèle patriotique, d'une maladie contractée auprès des malades.

# COMMUNICATIONS

*Société des Commis et Employés.* — Les sociétaires sont informés qu'en remplacement du docteur Sibille, mobilisé, il a été nommé le docteur Gras, 6, boulevard Dugommier, maison Rampal. Cabinet : Mardi, jeudi, samedi, de 3 à 7 heures du soir.

*Le Vatel.* — Ce soir, à 10 heures, au Vatel, réunion générale.

*Syndicat des cantonniers.* — Les membres du Syndicat sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu ce soir mardi 18 du courant, à 4 heures 30, salle 9. Ordre du jour : Compte rendu financier ; élections de 4 membres du Conseil.

# Les Dernières Dépêches de la Guerre

## COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 17 Janvier.

*Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :*

*En Belgique,* entre Westende et Middelkerke, notre artillerie à longue portée a tiré sur un rassemblement ennemi, qui a subi des pertes appréciables.

Deux avions ennemis qui se dirigeaient vers Dunkerque, ont été pris à partie par nos canons spéciaux et contraints de faire demi-tour, ils ont lancé quatre bombes sur les dunes sans aucun résultat.

*Entre la Somme et l'Aisne,* nous avons bombardé les tranchées allemandes d'Herbecourt, ouest de Péronne, et de Moulin-sous-Touvent.

*Au nord de l'Aisne,* un tir de nos batteries a causé d'importants dégâts aux organisations ennemies du plateau Vauclerc et de la région de la Ferme-du-Choléra, nord-ouest de Berry-au-Bac.

*A l'est des Hauts-de-Meuse,* nos pièces à longue portée ont bombardé des entrepôts ennemis situés près de Conflans-en-Jarnisy (sud de Briey). On a vu une flamme et une épaisse colonne de fumée s'élever des bâtiments bombardés.

Paris, 17 Janvier.

Le Conseil économique s'est réuni au ministère de la Justice sous la présidence de M. René Viviani.

## Dans les Flandres

**Communiqué officiel belge**

Le Havre, 17 Janvier.

Le gouvernement belge fait le communiqué officiel suivant :

*Les actions d'artillerie ont repris aujourd'hui plus d'importance. Nous avons démoli des travaux ennemis vers Woumen et vers Poesele.*

**LES VICTIMES DE LA GUERRE**

**Quinze millions d'Hommes Morts ou Blessés**

Londres, 17 Janvier.

D'après les dires de lord Loreburn, à la Chambre des Lords anglais, il y a jusqu'à présent environ quinze millions d'hommes morts ou blessés par la guerre.

## Le Ministère belge

Le Havre, 17 Janvier.

Contrairement à une information publiée avant-hier par un journal de Paris, M. Helleputte, ministre de l'Agriculture de Belgique, n'est nullement démissionnaire. D'après des témoignages autorisés, il se trouverait en divergence de vues avec certains membres du gouvernement sur les nominations de ministres faites récemment, mais on croit que les difficultés à ce sujet disparaîtront bientôt.

## Sur le Front russe

**L'Autriche envoie toutes ses réserves en Bukovine**

Rome, 17 Janvier.

Des fugitifs de la Bukovine racontent que la bataille engagée par les Russes près de Czernovitz, fut un carnage épouvantable. Les pertes autrichiennes sont plus graves que dans toutes les attaques précédentes. Des dizaines de milliers de blessés meurent abandonnés, parce que les moyens pour les sauver sont insuffisants.

La résistance autrichienne continue, parce qu'on comprend qu'en perdant la Bukovine, le sort de l'empire serait compromis. L'Autriche envoie toutes ses réserves en Bukovine, où sont même arrivés des régiments bulgares et turcs.

## Des Notabilités du Nord détenues en Allemagne rentrent en France

Genève, 17 Janvier.

Dix notabilités du nord de la France, qui étaient détenues comme otages en Allemagne, doivent arriver ici demain soir à 5 heures. Une imposante réception leur sera faite avant leur départ pour la France.

M. Ogier, directeur au ministère de l'Intérieur, a été désigné par le gouvernement français pour souhaiter la bienvenue à ses rapatriés, parmi lesquels se trouvent MM. Noël, sénateur de l'Oise, maire de Noyon ; Trépont, préfet du Nord ; Jaconet, procureur général à Douai ; le comte de Franqueville et Catoire, maires de communes françaises ; le comte Alphonse de Forceville, capitaine de cavalerie en retraite ; Desson, ingénieur ; Deloche, propriétaire rural.

## Dans la Légion d'honneur

**SERVICE DE SANTE**

Paris, 17 Janvier.

Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur :

SERVICE DE SANTE.— *Pour officier :* MM. Warnecke, médecin principal de 2e classe au service de Santé de la 5e région; Laval, médecin-major de 1re classe, médecin en chef de la Place d'Arles

MM. Landouzy, médecin principal de 1re classe, directeur du service de Santé de la 15e région; Prost-Maréchal, médecin principal de 1re classe, directeur du service de Santé à la 17e région.

MM. Lejonne, médecin principal de 2e classe, médecin chef de la subdivision de Meknès, Maroc; Cros, médecin principal de 2e classe à l'hôpital de campagne de Taza, Maroc.

MM. Ricard, pharmacien principal de 1re classe à l'hôpital Desgenettes à Lyon; Allain, pharmacien principal de 1re classe à l'hôpital du Dey à Alger; Beunat, pharmacien principal de 2e classe à l'hôpital complémentaire n° 14 à Nice; Fabre, officier d'administration principal à la direction du service de Santé de la 8e région; Durand, officier d'administration principal au sous-secrétariat d'Etat du service de Santé; Glorion, officier d'administration principal gestionnaire de l'hôpital militaire de Belfort.

*Pour chevalier :* MM. Perrin, médecin-major de 2e classe à l'hôpital temporaire n° 1 à Marseille; Brossard, officier d'administration de 2e classe à la réserve de matériel de Marseille; Herr, médecin-major de 1re classe au service de Santé de la place de Grenoble; Parlange, officier d'administration de 2e classe à la réserve du matériel de Marseille.

## Dans les Balkans

**Sur le Front franco-anglais**

**Le général Sarrail prend le commandement suprême**

Londres, 17 Janvier.

Le correspondant de l'agence Reuter à Salonique fait les commentaires suivants sur la prise du commandement suprême des forces anglo-françaises par le général Sarrail :

La décision de placer le commandement des forces entre les mains d'un seul officier est non moins bien accueillie par les Anglais, que dans les milieux français, où l'on estime que la décision doit amener les meilleurs résultats. Le général Sarrail ne possède pas simplement le droit d'ancienneté, il a d'autre faits d'armes remarquables à son actif, qui lui donnent le droit à cette fonction.

Les relations entre le général Sarrail et sir Bryan Mahon sont des plus cordiales, comme elles le sont, du reste, entre tous les rangs des forces anglo-françaises et le principal effet du nouvel arrangement sera d'amener une coopération encore plus étroite entre les deux armées alliées.

**Les Alliés à Corfou**

**La protestation de l'Autriche**

Genève, 17 Janvier.

On mande de Vienne que le ministère des Affaires Etrangères a communiqué à l'ambassade des Etats-Unis à Vienne une note verbale ainsi rédigée :

Vienne, 14 Janvier.

D'après des informations reçues par le gouvernement austro-hongrois, l'île de Corfou a été occupée, le 11 janvier, par un détachement de troupes appartenant à l'armée franco-anglaise d'Orient. Non seulement cette opération constitue une nouvelle atteinte grave à la souveraineté et à la neutralité de la Grèce, mais encore constitue une violation flagrante des traités conclus à Londres le 14 novembre 1863 et le 29 mars 1864, aux termes desquels l'île de Corfou doit jouir d'une neutralité permanente.

Le gouvernement austro-hongrois proteste de la façon la plus énergique contre cet acte par lequel la France et l'Angleterre montrent leur mépris des devoirs imposés par les principes généraux du droit des gens, comme pour les engagements solennels des traités internationaux.

Le gouvernement austro-hongrois a l'honneur de prier l'ambassade américaine de vouloir bien transmettre cette note aux gouvernements de la France et de la Grande-Bretagne. Le gouvernement austro-hongrois proteste en même temps contre l'occupation de Corfou auprès des Etats alliés et neutres.

**Le Monténégro aurait demandé la paix**

Genève, 17 Janvier.

Les journaux autrichiens annoncent que le Monténégro ayant demandé, le 13 janvier, la cessation des hostilités et l'ouverture de négociations de paix, il lui fut motivé que cette demande ne pourrait être examinée qu'après la reddition.

Le gouvernement monténégrin aurait alors fait savoir qu'il acceptait la reddition sans conditions.

Genève, 17 Janvier.

On mande de Budapest qu'à la Chambre des députés hongrois, après l'adoption d'un paragraphe du projet relatif à l'Institut financier central, le comte Tisza, président du Conseil, dit :

« Je demande la permission d'interrompre le débat pour communiquer à la Chambre que le roi et le gouvernement du Monténégro ont demandé l'ouverture de négociations de paix. (Mouvement). En réponse, nous avons exigé, comme condition à l'ouverture des négociations de paix, le désarmement sans conditions. (Toute l'assemblée applaudit vivement et longuement). Ainsi, lorsque la capitulation sera terminée, les négociations pourront commencer.

« Sans vouloir exagérer l'importance de cet événement, je crois pouvoir le qualifier cependant d'important et de réjouissant. C'est le premier fruit de l'endurance et de la persévérance de l'héroïsme de la monarchie et de la nation hongroise. (Applaudissements).

D'autre part, un communiqué autrichien dit que le Monténégro a accepté le désarmement sans conditions.

## En Mésopotamie

**Nouveaux combats favorables aux Anglais**

Londres, 17 Janvier.

M. Chamberlain fait un long communiqué sur les opérations en Mésopotamie jusqu'à ce jour et dit que le 15 janvier les troupes britanniques ont enlevé la position de Waddi, sur laquelle les Turcs s'étaient repliés. L'arrière-garde ennemie est actuellement à Essian, à six milles à l'est de Kut-el-Amara. Le temps continue à être mauvais.

L'ennemi, qui s'était retiré le 11 janvier sur Essian, est revenu à la charge de nouveau le 12 sur la position de Waddi. Des télégrammes reçus depuis il ressort que, le 13 janvier, le général Kamballs maintenait les Turcs, lui faisant face sur la rive droite du Tigre, tandis que le général Aylmer pressait durement deux autres divisions ennemies sur la rive gauche, vers Waddi.

Des combats ont eu lieu pendant toute la journée du 13 janvier et le général Aylmer annonçait le 14, que l'ennemi se retirait, et que lui-même transportait son quartier général vers l'embouchure du Waddi.

Le 15 janvier, le général Aylmer annonçait la capture de Waddi et retraite de l'ennemi vers Essian. Tous les blessés ont été ramenés à l'arrière.

# L'Italie en Guerre

**Communiqué officiel italien**

Rome, 17 Janvier.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Le long de la frontière du Trentin, l'action de l'artillerie a été moins intense. Nos tirs de précision contre le fort Raibl (vallée de Seebach) ont détruit une partie du front de Gola, et mis en fuite des détachements ennemis.

Sur les hauteurs autour d'Oslavia, notre vigoureuse contre-offensive continue avec succès, pour reprendre les dernières petites lignes de tranchée au nord du village prises par l'ennemi. Les prisonniers autrichiens que nous avons faits confirment que l'ennemi avait engagé dans l'action de très grandes forces, et qu'il a éprouvé de lourdes pertes.

Sur le Carso, la situation est sans changement.

Des avions ennemis ont lancé hier des bombes sur quelques endroits habités dans la plaine du bas Isonzo. Les dommages sont sans importance.

Signé : CADORNA.

## L'Emprunt de la Victoire

Rome, 17 Janvier.

Le Comité romain de propagande en faveur de l'Emprunt National, qui s'est constitué sous les auspices du maire de Rome et sous la présidence de M. Luzzatti, et qui comprend les plus éminentes personnalités de Rome, adresse un appel aux Italiens qui se trouvent à l'étranger. Cet appel dit :

« Pendant que les enfants de l'Italie combattent bravement sur les Alpes, il vous sera agréable de participer activement à la souscription de la Victoire et d'exprimer ainsi votre confiance. Les Italiens qui sont à l'étranger, riches et pauvres, souscriront au nouvel Emprunt parce que souscrire signifie défendre l'Italie et lui témoigner un amour impérissable, malgré l'éloignement, tout en faisant une excellente affaire et une manifestation patriotique. »

## Des avions autrichiens bombardent Ancone

Ancone, 17 Janvier.

Cinq avions ennemis ont volé aujourd'hui au-dessus d'Ancone et ont lancé des obus.

Une personne a été tuée. Les dégâts matériels sont peu importants.

# Bulletin Financier

*Paris, 17 Janvier.* — Une certaine animation a régné aujourd'hui sur le marché, mais on a eu à constater un semblant d'irrégularité qui n'en laisse pas moins la cote satisfaisante dans son ensemble. Cette irrégularité est à signaler sur nos fonds nationaux. Le 3 % perpétuel et le 5 %, non libéré, sont légèrement moins bien, mais le 5 % libéré conserve son même cours. Rente Extérieure Espagnole en bénéfice. Rio-Tinto très ferme. Les Sociétés de crédit sont toujours très fermes. Actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer sans affaires. Sur le marché en banque, les valeurs de caoutchouc sont un peu hésitantes. Debeers ordinaire en reprise. Mines d'Or sud-africaines bien tenues. Valeurs de cuivre bien tenues. Demain, on détachera 17 fr. 50 sur l'Eridanca, et 3 fr. 90 sur la Van Ryn.

OXO Bouillon OXO

**REMERCIEMENTS**

Mme veuve Emile Massagli, née Foucou, et ses enfants remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées à l'occasion du décès de **M. Emile MASSAGLI**, leur époux et père regretté.

**REMERCIEMENTS et AVIS DE MESSE**

Les familles Aug. Henry, Vallet, Toche, Bourgues remercient sincèrement leurs amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de **Mlle Huberte HENRY**, et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera dite mercredi, 19 du courant, à 9 heures, en la paroisse Notre-Dame-du-Mont.

**AVIS DE MESSE**

Mme Paul Cabaup et Mlle Marie Cabaup prient leurs parents et amis d'assister à la messe de sortie de deuil de **M. Paul CABAUP**, qui sera célébrée le jeudi, 20 janvier, à 9 heures et demie, en l'église de Saint-Vincent-de-Paul (les Réformés). On ne reçoit pas de condoléances.

**AVIS DE DECES ET DE MESSE**

Mme veuve Georges Reboul, née Chauvet ; Mme veuve Félix Reboul ; Mlle Marguerite Reboul ; Mme veuve Lucien Chauvet ; M. Maurice Chauvet et sa fille ; M. et Mme André Chauvet ; M. et Mme Lucien Chauvet et leur fille ; M. Gabriel Chauvet ; les familles Chauvet, Reboul, Robert, Castino, Deymes, Vidal et Beaubaton, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. Georges REBOUL**, leur époux, fils, frère, gendre, beau-frère, neveu, oncle, cousin et allié, soldat au 312e régiment d'infanterie, mort pour la Patrie le 10 septembre 1914, à l'âge de 31 ans. La messe de sortie de deuil sera dite dans la plus stricte intimité. On ne reçoit pas.

**AVIS DE DECES**

Les familles Vanberkelaer, Marrou, Têtard, Closon, Fortoly, Imbert, Rounard, Colotin ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de **Marcel VANBERKELAER**, leur fils, petit-fils, neveu, cousin et allié, décédé le 17 janvier, à l'âge de 17 mois, et prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le mardi, 18 janvier, à 9 heures et demie, traverse Albe, 30 (Chartreux).

Le bureau de la **Société pour la Défense du Commerce et de l'Industrie de Marseille** a la douleur de faire part à ses adhérents du décès de son regretté vice-président, **M. Louis FOURNIER**, et les prie d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui mardi, 18 du courant, à 9 heures du matin, à Saint-Barnabé, chemin des Caillols, villa « La Rosière ».

Le Conseil d'administration du **Syndicat des Patrons Boulangers** invite tous ses membres à assister au convoi funèbre de **Mme MARCELLIN**, qui aura lieu aujourd'hui mardi, 18 du courant, à 3 heures 45, boulevard de Plombières, 13.

Les obsèques de **M. Pascal PURPO** auront lieu aujourd'hui, à 9 heures du matin, Grand-Chemin d'Aix, 24. On ne reçoit que des fleurs fraîches.

**MAUX D'ESTOMAC**

digestions difficiles, palpitations, tiraillements, pesanteurs, insomnies, cauchemars, etc., tous ces malaises provoqués par un mauvais fonctionnement de l'estomac, disparaissent en quelques jours grâce au régiment du délicieux Phoscao, le plus parfait régulateur des fonctions digestives, le plus puissant des reconstituants. Le Phoscao régénère le sang et fortifie le système nerveux ; c'est pourquoi les médecins conseillent cet aliment végétal aux anémiés, aux convalescents, aux surmenés, aux vieillards. Son goût est exquis et sa préparation instantanée.

**Le Phoscao ne constipe pas**

FAITES UN ESSAI

avec l'échantillon envoyé gratis. Ecrire :

**PHOSCAO**

9, rue Frédéric-Bastiat, PARIS

Le Phoscao est admis dans les hôpitaux militaires. N'oubliez pas d'en mettre une boite dans les colis que vous envoyez aux soldats.



*BOUILLON* **DUVAL** *EN CUBES VERTS*
GROS.- 317, rue de Belleville. - PARIS

**Inouï et Merveilleux**

Tous nos **COMPLETS sur mesure** avec essayage et devants incassables.

**PRIX UNIQUE 45 fr.**

**A l'Inouï Tailleur** — Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37 — MARSEILLE

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

**MORCELLEMENT** D'UNE PARTIE DE LA **COLLINE GRANDVAL** (propriété Pessailhan), située derrière l'église de Mazargues, au milieu des pins, panorama superbe, vue sur la mer, à 10 minutes du tramway (terminus). **1 fr. 50 le mètre.** S'adresser c. Lieutaud, 118, au 1er. Facil. de paiement.


## ETAT-CIVIL

*NAISSANCES des 16 et 17 janvier.* — Privat Clément, Grand-Chemin de Toulon, 89.— Staderini Fernande, rue du Jet-d'Eau, 6.— Merella Pierre, rue des Bons-Voisins, 17.— Corticchiato Alphonse, rue Baussenque, 3.— Garnero René, rue Roussel-Doria, 17.— Ravoux Etienne et Ravoux Marie (jumeaux), rue Bénédit, 24.— Pi François, boulevard Fernand-Guigou, 10.— Cavallier André, boulevard Boisson, 79.— Brancaccio Carmèle, boulevard de la Barnière, 10.— Peiretti Simon, 22, rue Rolland.— Chapulut Gabriel, La Pomme.— Lodde Sauveur, place Guichard, 12.— Martinelli Emilienne et Martinelli Oreste (jumeaux), rue Saint-Esprit, 23. — Toccafondi Louis, rue de La Ciotat, 7.— Castaldi Louis, rue Félix, 2.— Chiocca Rosine, Sainte-Anne. — Carotenuto Joséphine, Grand'Rue, 103.— San-Martin Estève, Enclos Peyssonnel, 11.— Vallosio Marguerite, rue des Bons-Voisins, 16.— Ammirati Marie, Camoins-les-Bains.— Olivier Renée, 10, rue Berthe.— Vilar Michel, Estaque-Gare.— Perrocchia Marie, rue Paradis, 503.— Caprili Antoine, rue de la Colline, 6.— Dauphin Albert, rue de l'Olivier, 31. — Larmande Paul, La Blancarde.— Altoviti Romulus, rue Milly, 35.— Streicher Renée, Montolivet.— Vinals Antonia, Estaque-Plage.— Cresta Marcel, Saint-Henri.— Fenouil Jean, Saint-Henri.

Total : 40 naissances, dont 7 illégitimes.

*DECES du 16 janvier.* — Avoust Rosine, 89 ans, Saint-Marcel.— Barrera Jean, 51 ans, boulevard Bouès, 4.— Caillol André, 65 ans, La Pomme.— Bonifai Andreline, 67 ans, rue d'Alger, 29.— Martinez Juan, 49 ans, Saint-Henri.— Sauvat Pierre, 87 ans, rue de la Loubière, 39.— Bertella Clotilde, 60 ans, boulevard Velten, 14.— Bianchi Jeanne, 4 ans, rue Jourdan, 21.— Berthet Paul, 48 ans, Saint-Antoine.— Chauvet Louis, 70 ans, rue Lejeune, 6.— Freychet Marie, 67 ans, rue Gaz-du-Midi, 9.— Bernus Joseph, 75 ans, boulevard des Chartreux, 23.— Laffont Vital, 45 ans, boulevard du Jardin-Zoologique, 2.— Jolly François, 52 ans, rue Ambroise-Robert, 10.— Gelardy Jacques, 16 ans, rue Desaix, 62.— Montaldi Marie, 77 ans, rue Colbert, 18.— Marseille Augustine, 29 ans, Les Camoins. — Brun Marie, 58 ans, rue Glandevès, 19.— Gueirard Elisabeth, 65 ans, chemin des Chartreux, 215. — Carobello Lorenza, 55 ans, rue du Cerisier, 8.— Chiri Jean-Baptiste, 83 ans, Saint-Marcel.— Bogesti Paul, 52 ans, rue Fort-Notre-Dame, 42.— Barla Nicolas, 70 ans, rue Thomas, 39.— Bornier Louise, 72 ans, rue de l'Obélisque, 17.— Titeville Baptistine, 78 ans, Sainte-Marguerite.— Porracchia Marie, 18 ans, Saint-Mitre.— Ginier François, 61 ans, rue Raoux.— Mastrojanni Louise, 2 ans 1/2, boulevard Gillet, 12.— Nogi Mohamed, 31 ans, rue Mazenod, 52.— Baudin Anaïs, 40 ans, 35, rue de l'Olivier.— Salice Fortunato, 51 ans, rue Peyssonnel, 36. — Fournier Pierre, 62 ans, boulevard Chave, 215.— Fraissinet Arthur, 79 ans, boulevard Pons, 2.

Total : 34 décès, dont 2 enfants, plus 2 mort-nés.

*DECES du 17 janvier.* — Belva Marie, 76 ans, rue Robert, 10.— Saint-Brieux Eugénie, 19 ans, rue Nègre, 8.— Vignale Raymonde, 33 mois, rue des Abeilles, 46.— Massi Marie, 60 ans, place Mogador, 2.— Ventajou Louis, 59 ans, rue Tapis-Vert, 7-9. — Vallet Joseph, 70 ans, rue Clary, 22.— Segond Françoise, 58 ans, rue du Jardin-des-Plantes, 37.— Tecchio Marie, 3 ans, boulevard Guigou, 15.— Purpo Pascal, 41 ans, Grand-Chemin d'Aix, 24.— Allègre Marie, 55 ans, Château-Gombert.— Esposito Antoine, 59 ans, rue des Vignes, 4.— Campos Richard, 9 mois, rue d'Espagne, 22.— Chastel Jeanne, 13 mois, rue de la Loi, 7 A.— Densari Romain, 66 ans, rue du Panorama, 5.— Giuli Bernard, 17 ans, boulevard Amayen, 69.— Nollet Honoré, 43 ans, rue de Suez, 16.— Etienne Marie, 33 ans, boulevard Guigou, 95.— Fournier Anne, 41 ans, Saint-Barnabé.— Isoard Baptistine, 69 ans, chemin de Mazargues, 338.— Allier Henri, 76 ans, rue de la Grande-Armée, 8.— Lingue Marie, veuve Paul, 65 ans, rue Saint-Jeaume, 5.— Chapus Etienne, 54 ans, boulevard de la Liberté, 32.— Brouquier Marie, 62 ans, rue Canonge, 3.— Aigoin Emilien, 65 ans, rue du Progrès, 4.— Socomant Fortuné, 68 ans, Saint-Henri.— Jeune Fabien, 16 jours, rue Belle-de-Mai, 18.— Galtier Jean, 65 ans, rue de la République, 63.— Roux Charles, 71 ans, Sainte-Marguerite.— Jalifié Louis, 76 ans, rue de l'Académie, 18.— Mégy Melchior, 66 ans, rue Dragon, 80. — Pauly Auguste, 29 ans, rue Chevalier-Paul, 48. — Berruyer Françoise, 3 jours, rue Beaumont, 14 A. — Guiomard Alfred, 52 ans, rue Glandevès, 21.— Garcia Augustine, 35 ans, rue Nègrel, 1.— Girme Rose, 70 ans, rue de Lodi, 1.— Aufrère Rodolphe, 72 ans, Saint-Barthélemy.— Corsini Joseph, 72 ans, St-Barthélemy.— Lombardi Jean-Baptiste, 7 jours, Saint-Marcel.— Feuillet Augustin, 55 ans, 110, rue Thomas.— Négrel Jean-Baptiste, 71 ans, Sainte-Marthe.— Vanberkelaër Marcel, 17 mois, traverse Albe, 30.

Total : 47 décès, dont 8 enfants, plus 1 mort-né.


**POMMADE MOULIN** 2 fr. 50 Pharmacies
ECZEMA, DARTRES, CHUTE DE CHEVEUX, HEMORROIDES.

**Gd HOTEL DU GLOBE**
Rue Colbert (face Postes) - MARSEILLE
Confort Moderne - Chambres Touring-Club
Electricité - Ascenseur - Tél. 17.63

**BAUME DES CREOLES**
pour le développement et le raffermissement **DES SEINS**
Seul traitement externe inoffensif pour donner à la femme une poitrine idéale. Chaque pot est scellé du timbre de garantie de la Société d'Hygiène de France qui a analysé et contrôlé notre produit.
Prix du Pot 4 francs, par 6 pots 22 francs, expédition franco et discrète contre timbres ou mandat
*Adressés* Pharmacie DIANOUX, Gd Chemin d'Aix, 30 — Marseille

**AVIS AUX MERES DE FAMILLE**
La **FECULE GIDET Lacto-Phosphatée**, la meilleure de toutes les farines pour l'alimentation de l'enfance, sera vendue pendant toute la durée de la guerre **0 fr. 60** la boite de 300 grammes au lieu de **1 fr. 25.**
Cette faveur, due à la générosité d'une personne protectrice de l'enfance, pour parer aux difficultés des circonstances pénibles que nous traversons, cessera avec les hostilités.
Dépôt : Pharmacie DIANOUX, Gd Chemin d'Aix, 30 — Marseille
et dans toutes les Pharmacies, Drogueries et Maisons d'Alimentation

**A VENDRE** Armoire à glace, commode, table de nuit, guéridon, glace Louis XV, à sacr. 20, r. de l'Arc, r.-de-ch.

**OCCASION** Jolie salle à manger et chamb. cir. vend. moit. prix. S'adr. garde-meubles, 16, r. Tapis-Vert, 1er.

**ON** demande pour maison de santé, garde-infirmier avec réf. Ecr. de Cormis, Le Canet, Marseille.

**QU PINTO VENDE**
**Ecriteaux et Enseignes**
en tous genres, sur cartons, calicot, etc.
MAISTRE, place Préfecture, 1
MARSEILLE

**Appartements Meublés**
CHAMBRES & CUISINES
46, rue Fortia, 46

**ECOULEMENTS**
Guérison rapide par le
SPECIFIQUE AMERICAIN
PHARMACIE DU GLOBE
34, r. d'Aubagne, 34, Marseille

Entreprise de nettoyage
La Phocéenne, r. de La Palud, 23-25


**Vente ou Achat de Fonds de Commerce**

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal LE PETIT PROVENÇAL aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte.** Cette publication **devra être renouvelée** du 8e au 15e jour après la première insertion.

**L'extrait ou avis contiendra :** la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal


**A REMETTRE** avant 8 jours, cause départ, petite industrie, fabrique de boutons métal, civil et militaire. Peut se fabriquer dans n'importe quelle ville, travail de famille, conviendrait à mutilé de la guerre. Travail assis. Prix sacrifié. On paie machine prix 1.300 fr. Marchandise gratuite pour travailler deux ans en faisant 6.000 boutons par jour. Ecrire Agence Gilbert, Avignon.

**A VENDRE** un moteur électrique Aliot, 1 ch. 1/2, 200 fr. Même agence.

**Le Vin est cher**
Buvez aux repas du
**MOUSSEUX CANADIEN**
P. 25 litres, 0.60 ; p. pte, 0.75 timb. **Vente : Meynadier,** cours Belsunce ; **Dromel neveu,** 9, r. de Rome, et dans toutes les épiceries. **Pour les commandes** s'adres. **Arnaud,** rue Belle-de-Mai, 125, Marseille.

**ON DEMANDE** à louer petit appartement de 2 ou 3 pièces au centre, gaz si possible. Ecr. Robert Leroy, boulevard de la Corderie, 14.

**ON DEMANDE** environs de Cavaillon, bayle maître-valet, connaissant bien travaux des vignes, pouvant commander plusieurs ouvriers pour les labours. On prendrait aussi quelques bons tailleurs de vigne. Ecrire M. Faure, secrétaire général de la Bourse du Travail, Avignon.


**AVIS** M. Jean Orrigo, 29, rue Saint-Pierre, ne répond pas des dettes de son fils mineur Gustave Orrigo, qui a quitté le domicile paternel.

**1er AVIS** Le magasin de cordonnerie de M. César Nardi, rue de la Grande-Armée, 12, est vendu. Oppos. à M. Reboa Joseph, acquéreur, rue Sainte-Anne, 22.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES

Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 18 janvier

— 23 —

# Le Mystère de la Maison d'Auteuil

— C'est bien le nom, monsieur. Je me souviens que la jeune dame l'a appelé ainsi.

Ainsi Gilleroy avait découvert sa retraite et l'y avait poursuivie. Elle savait maintenant qu'on l'accusait du crime de Passy. Il l'avait menacée, sans quoi elle ne m'eût jamais écrit cette lettre.

Quelle direction avait-elle prise ? Je l'ignorais. Peut-être qu'à la gare on me renseignerait au guichet. Je décidai d'y aller.

Mais pour quelle raison exacte était-elle partie ? A cause de l'assassinat du jeune Barlow, où celui d'Ibrahim.

J'allai au bureau de l'hôtel et je vis un télégramme pour elle dans le casier aux lettres.

Je le pris avec impatience et je le lus :

« Evitez Duhamelle. Soyez prudente. Soyez Chantilly, hôtel Gare, mardi, huit heures. — Père. »

Le télégramme était adressé à Mademoiselle Duroy, et venait d'Orléans. C'était donc là où il s'était réfugié après m'avoir échappé.

Je savais sa future adresse, j'exultai ! mais le problème n'en était pas moins ardu.

Je croyais que Koop était l'ennemi de sa fille, mais il semblait avoir deviné l'intention de Mme Mornat, et il voulait protéger Jeanne contre la vieille femme.

Ni Gilleroy, ni Koop n'avaient perdu de temps.

Tandis que le premier se précipitait à Fontainebleau pour menacer la jeune fille, le second avait déjà pris ses mesures pour la sauver.

C'était une parfaite énigme.

— Ce télégramme était-il arrivé longtemps après le départ de Mademoiselle Duroy ? demandai-je au portier.

— Une demi-heure après, me répondit-il.

— Un jeune homme est venu ce matin. L'avez-vous vu ?

— Oui, monsieur. Il a retenu une chambre, mais il n'est resté qu'une heure, et il est parti en toute hâte.

— Mademoiselle Duroy paraissait-elle ennuyée quand elle est partie ?

— Elle avait l'air impatiente de s'en aller et elle m'a demandé à quelle heure partait un train pour le Havre.

— Elle est allée au Havre ?

— Je le crois, elle a envoyé le chasseur porter une dépêche, mais je ne sais pas ce qu'elle contenait.

— Le chasseur doit le savoir ; tous les chasseurs lisent les dépêches, c'est connu !

On sonna l'enfant qui accourut, et le portier l'interrogea.

— Oui, oui, je me souviens de la dépêche. La dame m'a donné quarante sous et m'a dit de garder la monnaie.

— Qu'y avait-il dans cette dépêche ?

— C'était pour retenir une chambre au Grand Hôtel du Havre, pour ce soir.

J'en savais assez. Je pris la résolution d'aller au Havre. Il me restait trois jours pour me rendre à Chantilly.

Je relus sa lettre désespérée, cette lettre où elle me demandait de l'oublier et je ne pus que plaindre de tout mon cœur cette pauvre créature, hantée par le souvenir d'un crime ! Je décidai de la rejoindre, dussé-je être mêlé aux pires scandales.

Je déjeunai rapidement, sautai dans l'omnibus de l'hôtel et pris le train pour Paris.

Là, rassemblant mon courage, je me rendis rue de Courcelles, où Edmond me reçut avec surprise et satisfaction. Il commençait à craindre qu'il ne me fût arrivé malheur.

Il me prépara une valise, et vers neuf heures du soir, j'arrivais au *Grand Hôtel.*

Ne sachant pas sous quel nom Jeanne s'était fait inscrire, je n'osai rien demander.

Mais en signant mon nom sur le livre des voyageurs, je cherchai à retrouver son écriture. Aucune ne lui ressemblait.

Peut-être l'avais-je précédée. Je dînai et m'assis dans le fumoir, près de l'entrée, de façon à surveiller l'arrivée des voyageurs.

Je m'étais demandé toute la journée comment Gilleroy avait pu découvrir l'adresse de Jeanne. Je supposai qu'elle l'avait envoyée à son père, de qui il la tenait.

Mais comment expliquer cela après les événements de Bonneville ?

Ibrahim était-il mort ? Ou était-il encore à l'auberge se remettant peu à peu de sa blessure. Un arabe est plus dur à tuer qu'un blanc, et bien que je n'eusse pas senti son cœur battre, qui sait s'il n'était pas revenu à la vie ?

Mon enquête chez le photographe de Koop n'avait pas abouti, et je n'en savais pas davantage sur l'emplacement de la maison des secrets.

D'heure en heure j'attendis jusqu'à minuit passé. Il me vint alors à l'esprit de demander à la caissière si on attendait une demoiselle Duroy.

— Elle devait venir cette après-midi, Monsieur, mais à 9 heures nous avons reçu un télégramme disant qu'elle n'arriverait que demain.

Le lendemain à midi, comme Jeanne descendait du train, je m'avançai vers elle la main tendue.

A ma vue elle pâlit tout à coup.

— Pourquoi êtes-vous ici ? Pourquoi m'avez-vous suivie, après la lettre que je vous ai écrite ?

— Parce que vous aurez besoin de moi, Jeanne. Prenons une voiture jusqu'à l'hôtel, là nous serons mieux pour causer.

Elle parut ennuyée et embarrassée, puis elle finit par me suivre.

Une fois dans le salon particulier de l'hôtel, comme elle se tenait devant moi, svelte et charmante dans son costume tailleur bleu-marine, je lui racontai ma visite à Georges Gilleroy.

— Oui, balbutia-t-elle, la gorge serrée, je le sais, il vous a dit... il...

— Il m'a raconté une histoire incroyable, mais elle coïncide avec la mienne. Un piège lui était tendu comme à moi, par le moyen du porte-plume, mais il put l'éviter.

— N'allez pas plus loin, supplia-t-elle. C'est trop affreux. Je n'aurais jamais cru qu'après m'avoir aimée, il me dénoncerait.

— Mme Mornat l'a retrouvé et lui a dit tout ce qu'elle sait.

— Madame Mornat ! s'écria-t-elle avec mépris. Il y a longtemps qu'elle me menace. Et maintenant sa vengeance éclate.

— Mais dites-moi la vérité, Jeanne, n'est-ce pas que vous n'êtes pas coupable ?

Elle se tut, très pâle, accablée de honte et de remords !

— Parlez, je vous en conjure ! vous êtes innocente, n'est-ce pas ?

Ses lèvres remuèrent, mais elle ne répondit rien.

— Que s'est-il passé pendant cette nuit fatale ? Dites-moi où est la maison d'Auteuil, et je vous sauve.

Elle baissa la tête.

— Gilleroy avait donc raison ? murmurai-je amèrement.

Elle tressaillit et cachant son visage dans ses mains éclata en sanglots.

J'essayai de la consoler, et la fis asseoir, mais ce ne fut qu'après un long moment qu'elle put maîtriser son émotion.

— Laissez-moi ! laissez-moi, où vous me rendrez folle ! Pourquoi me sauvez-vous pour augmenter mon tourment ? Vous savez la vérité, l'affreuse vérité. Laissez-moi à mes remords, à ma honte, à ma punition !

— Cette punition est injuste, Jeanne j'en suis sûr ! m'écriai-je avec chaleur.

— Non, c'est juste, ce n'est que trop juste, hélas ! Comment me déroberai-je maintenant que Gilleroy sais tout, maintenant qu'il vous a tout dit.

— Il vous a menacée ? m'écriai-je avec colère.

Elle fit signe que oui ; son cher visage était pâle et ruisselant de larmes.

— Eh bien ! s'il ose dire un mot à la police, je l'étranglerai. Quoi que vous ayez fait, Jeanne, je suis et resterai votre ami.

— Pourquoi ? balbutia-t-elle, pourquoi me dites-vous cela ?

— Pourquoi ? parce que je vous aime ! voilà pourquoi...

— Vous m'aimez ? et elle étendit les mains comme pour me repousser... Ne répétez jamais cela. C'est fou d'aimer une femme indigne comme moi. Ne répétez jamais une pareille chose, car bientôt vous me verrez ou morte ou dans une prison.

— Alors c'est donc vrai ! c'est pour cela que nous ne vouliez pas livrer votre père ? C'est parce qu'il aurait pu vous livrer à son tour. Vous avez tué ce jeune homme qui vous aimait ?

— Oui, je l'ai tué, dit-elle d'une voix à peine distincte, et maintenant que vous savez la vérité, laissez-moi.

— Cela, jamais !

— Pourtant vous dites que vous m'aimez ? et elle leva vers mois ses beaux yeux tristes.

— Je vous aime, Jeanne. Je vous l'ai dit.

— Et cependant vous refusez d'accéder à mon seul déseir.

— Je vous aime, je ne vous abandonnerai pas.

— Ce ne sera pas pour longtemps. La police me cherche. Si vous avez découvert que j'étais au Havre, ils le découvriront aussi.

A peine avait-elle achevé ces mots que l'on frappa violemment à la porte.

— Ah ! cria-t-elle se levant brusquement, écoutez-les, ils sont là, ils m'ont trouvée !

Elle poussa un cri terrible et retomba sur sa chaise. On frappa de nouveau, et je dus contre mon gré ouvrir la porte.

Sur le seuil, un homme se tenait debout, droit, silencieux, aussi surpris que moi.

Le salut de Jeanne, sa vie même étaient entre mes mains.

Je ne pus articuler une parole tellement j'étais saisi. Et puis, que dire ?

J'essayai de parler, d'expliquer, de supplier. Je ne pus prononcer un seul mot... Nous nous regardâmes en silence.

MAURICE D'ASSEROY.

*(La suite à demain.)*

# Annonces Economiques "Classées"

### DEMANDES D'EMPLOIS

**La ligne 0 fr. 50, minimum 2 lignes**

POUR LES FEMMES. -- Voulez-vous une dame de compagnie, une accompagneuse d'enfants, une infirmière pour clinique ou malade, une gérante, une sténo-dactylo, une employée ? Adressez-vous le mardi, jeudi et samedi, de 5 à 6 heures, à l'Œuvre « Pour les Femmes », 84, allées de Meilhan (banque James Rosa).

HOMME sérieux, non mob., 35 ans, cherche emploi confiance, bureau, encaissement. Ecr. rue Aicard, 10 (Bompard).

TAILLEUR coupeur demande place. Ecrire Accorsi, rue Pomet, 21, Toulon.

CHAUFFEUR auto demande place dans famille ou autre. Ecrire Vangellisti, boulev. Pardigon, 40.

JEUNE HOMME non mobilisable, demande emploi peintre ou autre. Ecrire 5, rue Bernard-du-Bois, Ercolone.

CULTIVATEUR de vigne, jardin et céréales, cherche travail à mi-fruit ou salaire. Ecr. Gatti, p. rest., Marseille.

DAME, 38 ans, demande place chez pers. seule. S'adr. 50, rue Vallon-Montebello.

BONNE CUISINIERE pour restaurant demande place, irait au dehors. S'adr. Mme veuve Lafon, bou. de la Corderie, 30.

AUXILIAIRE chargé de famille, disposant de trois heures tous les soirs, demande emploi écritures ou tout autre travail. Ecrire G. Meffre, 12, rue Beau-Séjour.

ANCIEN COCHER, 52 ans, connaissant ville, demande place livraison ou autre. S'adr. Vigani Jean, bar Alpin, place Marceau, 1.

### OFFRES D'EMPLOIS

OUVRIER cordonnier pour réparation et neuf demandé, chez Manfredi, Saint-Antoine-La Gavotte.

OUVRIERS au courant du nettoyage demandés, la Phocéenne, 25, rue de la Palud.

TRES BONNE OUVRIERE repasseuse demandée, 50, rue Curiol.

JOURNALIERS demandés pour la manutention à la gare d'Arenc.

BONNE de 18 à 20 ans demandée. Se présenter de 8 h. à 9 h. ou de 1 h. à 2 h, 72, allées de Meilhan.

BONNE VENDEUSE, apprentie commise et un jeune homme de 15 à 16 ans demandés. S'adresser rue Saint-Michel, 25.

CUISINIERE connaissant son métier cherche place, Mme Louis, rue Sénac, 13.

PEINTRES pour charpente à 0 fr. 70 l'heure, embauchés aux Chantiers des Anglais. Demander Rodier, Saint-Chamas.

JEUNE HOMME de 14 à 15 ans, pour les courses, demandé, 35, rue Vacon.

JEUNE FILLE de 12 à 14 ans demandée pour aider au mén. présent. par se parents, Ercole, grand chemin d'Aix, 78.

CHARRETIER âgé et homme de peine un peu charretier demandés, travail assuré. Voir Equarrissage, 17, rue Saint-Adrien, matin, 9 h.; soir, 5 h.

APPRENTI droguiste pour les courses demandé, rue Breteuil, 71 a, droguerie.

BONNE MECANICIENNE repasseuse pour les cols, sachant travailler à la table, pour le linge d'homme, demandée, 82, boulevard de la Blancarde.

OUVRIERS CORDONNIERS pour la chaussure militaire demandés. S'adr. à M. Renault, maître cordonnier de la 15e section des C. O. A., caserne Busserade.

JEUNE FILLE pour travail facile et un apprenti demandés, rue Paradis, 4, au 5e.

BONNE et un jeune homme ou fille demandés, Porcelaines de Limoges, 124, rue de Rome.

JEUNE HOMME de 13 ans demandé pour courses, 46, rue Grignan, au 1er.

DEMI-OUVRIERE et une apprentie repasseuses demandées, ri Jeune-Anacharsis, 14. au magasin.

BONNE demi-ouvrière, une ouvrière et une apprentie dégrossie repasseuses demandées, rue de l'Evêché, 106, angle rue de la République .

BONS OUVRIERS et demi-ouvriers décolleteurs demandés, ateliers de literie, 25, boulevard Vauban.

OUVRIERS coupeurs cordonniers demandés chez M. Féraud, chaussures, 74, rue Longue-des-Capucins.

CUISINIERE de 28 à 30 ans, bonne à t. f., une bon. fem. de mén., 3 h., demandées, rue Sainte-Philomène, 105, à l'Œuvre. Réf.

FEMME pour faire les lessives, demandée, rue Sainte, 33, au 1er.

DEMI-OUVRIERE corsetière et une jeune commise corsetière demandées, Chaspoul, 85, rue de Rome.

CHARRETIER à la journée, place stable, demandé, chemin du Rouet, 78.

JEUNE GARÇON pour courses demandé à la Pharmacie Boucarut, 3, boulevard National.

JEUNE HOMME de 12 à 13 ans demandé, rue Paradis, 93, recette auxiliaire des postes.

OUVRIERE MARGEUSE demandée, 15, rue Chevalier-Roze, Imprimerie du Centre.

CUISINIERE demandée à l'hôtel des Voyageurs, cours Belsunce, 7, pour Bandol (Var).

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : Ajusteur carrossier avec certificats ; teinturier coloriste pour le dehors ; apprenti cycliste ; monteur électricien ; peintre en bâtiment ; apprenti charron ; ouvriers aides-charpentier en fer avec certificats ; un bon ouvrier jardinier à la journée ; un employé de bazar pour la vente ; un ouvrier travaillant le bois pour faire des manches à balais ; forgeron charron ; un bon demi-ouvrier serrurier ; un serrurier forgeron ; apprenti coiffeur dégrossi ; demi-ouvrier typo minerviste; demi-ouvrier menuisier et apprenti dégrossi; ouvrière repasseuse ; jeune fille travail facile ; ouvrière margeuse ; ouvrière corpiste, travail à emporter. — S'adresser à la Bourse du Travail, rue de l'Académie.

### LEÇONS

COMPTABILITE, STENO-DACTYLO, ANGLAIS, Institut Commercial Colbert, fondé en 1900, rue des Feuillants, 6. Placement grat.

STENO-DACTYLO, compt., anglais p. demoiselle dipl., leçons particul., pr. mod, copies, circul., 1, r. Glandevès, au 1er.

### LOCATIONS

GRANDE et petite chambres à louer avec ou sans pension, 40, bd du Jardin-Zoologique, 1er étage.

LAITIERS. — LOCAL A LOUER, servant depuis quarante ans au commerce de laiterie, autorisation pour dix vaches, centre ville, S'adresser, 15, rue Glandevès.

JEUNE HOMME, sér. cherche chambr. meub. centre ville, dans fam. honor., de préf. mucis. Ecr. Rafaly, post. rest. Saint-Ferréol.

DAME veuve, seule, certain âge, désire louer présent. ou à Pâques, petit appartement dans maison tranquille, quartier plaine St-Michel, boulevard Chave ou environ, prix mod. S'adr. ou écr. Mme Gaudin, rue Reinard, 77, au 1er.

ON DEM. grande et petite chambres meublées communiquant et cabinet toilette, plein midi, cent. Ecr. Mlle Gay, p. rest. St-Ferréol.

### FONDS DE COMMERCE

EPICERIE à céder, très avantageuse, cause mobilisation, prix à débattre. S'adresser pour renseignements, Rampal, 7, place Notre-Dame-du-Mont, au 2e étage.

BAR bien situé à céder, peu de frais. S'adr. M. Coing, écrivain, place d'Aubagne.

### PROPRIETES

PETITE PROPRIETE RURALE avec habitation, dans quartier d'avenir, proximité gare et route nationale, à adjuger en l'étude Arnaud, notaire à Digne, le 23 janvier 1916, 14 heures.

ACHETERAI ou louerai campagne environs Marseille, dans pinède, abritée du mistral, pas humide et le plus éloigné possible de la mer. Inutile offrir sans toutes ces garanties. Ecrire ou s'adresser, 36, rue de la République, escalier B, au 1er.

NEGOCIANT vins, cert. âge, ret. vend. ou d. à viager en bloc ou sép. div. immeubles d. rapp. à Miramas touj. b loués, bel. emp. à bâtir s. n. au reste, comp. anc. mais. d. comm. près gare, disposé p. comm. vins sp. huiles, brasserie, hôtel meublé, vue l'ex. d. ville, faculté d. cont. t. b. comm. marq. déposé 1er prix méd or, etc., aff. g. avenir, 1 immeuble à St-Chamas et 1 petite prop. d. la Drôme. Ec. Th. Court, Miramas.

A VENDRE maison de rapport et deux appartements à louer, vue s. m., rue Belle-Vue, 26, Endoume.

### OCCASIONS

MATERIEL DE MAÇON à vendre. S'adresser rue Crillon, 18.

CAUSE DEPART, billard, chaises, volière, etc., 19, cours Lieutaud.

OCCASION, jolie chambre, salle à manger, coiffeuse, toilette, cause départ, rue Breteuil, 108.

CAMION-AUTO, occasion, charge 600 kilos. Cima, 67, cours Lieutaud.

A VENDRE tricoteuse, 5 francs, boulevard Jacquand, 19.

ON ACHETERAIT presse à imprimer à pédale et bassines cuivre double fond à bascule. Adresser offres, Raynaud, Mallemort (Vaucluse).

A VENDRE voiture landau et bercelonnette pour enfant. S'adr. ou écr. L. Nicolas, 109, rue Sainte, 3e droite. Ne reçoit que le matin de 9 h. à midi.

A VENDRE plusieurs camions, force de 1.000 à 5.000 kilos, charrette pour laitier ou jardinier, boghei, voit. angl., fourragères gr. et petite, breack, voiture pour livraison disposée pour marchand de fromage, etc., etc., le tout état neuf, harnais neuf et d'occasion, Carvin, 26, avenue de la Capelette.

ON ACHETE d'occasion meubles, linges, machines, rue Longue-des-Capucins, 33, au 2e étage.

POMPE aspirante et refoulante sur pieds, genre marchand de vins demandée. Offres Emery, 17, rue Saint-Adrien.

MACHINE à coudre à vendre, riche occas., 43, Grand'Rue, au 2e.

TROIS toilettes lavabo coif., occ. Dem. offres. Large, 40, rue Espérance.

A VENDRE, salle à manger, état neuf, 4 portes avec glace, 6 chaises, vraie occasion, Ayraulet, 15, rue Longue-des-Capucins, 1er.

MACHINES à coudre Singer à bureau, canette centrale et autres, grosses et petites, riche occasion, 18, rue du Nil, au 1er.

### CAPITAUX

PRETS esc. à commerç., fonct., empl. Ecrire Robert, bar Aixois, 12, r. Colbert, Marseille.

JE CHERCHE PERS. disposant 800 fr. pour lancer affaire. Capital garant. par marchandises, veuve Daran, 15, rue Vallon-des-Auffes, Endoume.

ON DEMANDE emprunter 2.000 fr. avec intérêt et garantie sérieuse. Ecrire Michel, 42, rue Tapis-Vert.

ON DEMANDE ass. p. élev. volailles, app. 3.000 fr., on garant. Ecr. Besse B. C., poste restante, Marseille.

### ANIMAUX

CHIEN POLICIEN, bergère d'Alsace, 2e prix Exposition, dressée, 9, rue Alfred-de-Musset, 9, Vauban.

ANE attel., voit. angl. à vendre ensemble ou sép., bar Gaston, 121, rue de Lodi, de 1 h. à 3 h.

BONNE CHEVRE laitière, 3 ans, à vendre, boulevard du Bosquet, 10, à Malpassé.

### PERDUS ET TROUVES

PERDU, chienne chasse, poil ras noir, pattes feu, poitrail blanc. Ramener contre récompense, 2, rue Paradis, au 5e.

PERDU petit chien noir, pattes jaunes et blanches. Rapporter rue des Dominicaines, 25. Récompense.

PERDU mercredi portefeuille avec petite somme et papiers au nom de Martin Charles. Rapp. contre récomp., bar Bousquet, rue des Chartreux.

PERDU porte-monnaie, de la rue Pierre-Dupré à la rue Daumier, Prado, par femme de course chez M. Charpin, contenant une certaine somme. Rap. contre récomp., 8, rue du Berceau (boulevard Baille).

### AVIS DIVERS

**AVENIR DEVOILE**

Mme MARIA consulte depuis 1 fr., reçois tous les jours et dimanche, maison honorable, rue Neuve, 8, au 3e.

**GARDE D'ENFANTS**

ON PLACERAIT enfant de 5 ans dans famille du littoral, Cavalaire de préf. Courant, rue Enghien, 20, Lyon.

**GERANCE**

DAME demande gérance d'un petit magasin quelconque. Ecrire Mlle Gay, poste rest., Saint-Ferréol.

**POUR NOS SOLDATS**

PIEDS SENSIBLES. — Les ampoules, écorchures, frottements douloureux de la chaussure ou de la selle, sont prévenus ou guéris par le cosmétique **« Le Marathon »**, baume des soldats et des marcheurs. La boîte **75 centimes**, franco.

POUX ET VERMINE de toutes les parties du corps sont rapidement détruits par la poudre végétale **« La Parasicide »**. Supprime l'onguent gris. Le paquet, **50 centimes**, franco. Laboratoire des Spécialités Hygiéniques, rue Saint-Jacques 57 Marseille

**RECHERCHES**

ODDO HENRI OU SA FAMILLE sont recherchés par famille habitant le Chili. Donner renseignements au bureau du journal.

**SAGE-FEMME**

ACCOUCHEMENTS pensionnaires, 40 fr., consult. gratuites de 1 h. à 5 h. Place enfants. Discrétion absolue. Mme Arnaud, sage-femme, boulevard de la Madeleine, 59.

SAGE-FEMME, herboriste de 1re classe, traitement efficace pour retard, Mme Réjaud, rue de Rome, 93, 1er. Consultations tous les jours et le dimanche, de 9 heures à 6 heures. Correspondance. Discrétion. Prend pensionnaires toute époque, place enfants sans formalités.

Mme PORTE, sage-femme, prend des pensionnaires, prix modérés, 12, rue Berthe, au Canet.

SAGE-FEMME, 1re classe, B. Pasqualini, médaillée, prend pension. toute époque, place enf. Accouch. 50 fr. Corresp. consultations, boulevard de la Madeleine, 47.

**DIVERS**

COURONNES. — Le magasin de couronnes, 2, rue de la Grande-Armée, maintient ses anciens prix, malgré la hausse persistante des matières premières.

SPECIALITE plants d'oignons blancs et rouges. Ecrire Donil Adrien, Monteux (Vaucluse).

MALADIES D'ESTOMAC. — Toutes les maladies d'estomac guéries en deux mois de traitement. Voir ou écrire M. Chevallier, au Roubaud, commune d'Allauch. Se rend à domicile gratis sur invitation

SERAI vendeur 500.000 kilos bois olivier, débiter. sur vagon gare départ. Voir M. Court, mercredi, jeudi et vendredi, de 2 h. à 4 h., café de la Bourse, Marseille, pour traiter en bloc ou fraction de 25. 50 et 100.000 kilos.

MASSEUR médical, pédicure de Thermes de Contexeville, 18, rue Barbaroux.

ALBERT-TAILLEUR (jusqu'à fin février), façon costumes dames, 20 fr., messieurs, 15 fr., enfants, 5 fr. Réparations et transformations costumes en tous genres, prix réduit, 45, rue de Forbin (Joliette).

DAME, française, bonne instruction, désire connaître pers. certain âge, civil ou militaire, parlant italien, pour échange de conversations. Ecr. Mme Liégey, poste rest. Colbert.

CIDRE, VINS ROUGE et BLANC, gros, demi-gros, Caves Populaires, Pertuis.

BOUTEILLES vides champagne achetées pls haut prix, Salles, 6, r. du Berceau.

### PETITE CORRESPONDANCE

**N° 20.** Aucun repos cause mon retard. Embrasse bien.

**12 F.** Reçu charmante réponse. Te remercie. Continuerai, passerai dimanche, 6 h. dans boulevard. — Amitiés.

**Nos prochaines annonces paraîtront VENDREDI 21 JANVIER.**